

**Compilation des enjeux soumis
dans le cadre de la consultation sur
les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder**



Usine de recyclage de batteries Revolt sur le territoire de la ville
de Saint-Basile-le-Grand

3211-14-047

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

27 juin 2024

LE PROJET

Batteries Northvolt Nord-Amérique inc., ci-après Northvolt, a annoncé en 2023 la construction au Québec d'une usine entièrement intégrée de batteries au lithium-ion : Northvolt Six (NV6). Le site de 170 ha prévu pour l'implantation de NV6 est situé sur le territoire des municipalités de McMasterville et de Saint-Basile-le-Grand, dans la Vallée-du-Richelieu, et est bordé par la rivière Richelieu et la route 116. En outre, des activités de fabrication de matériaux actifs de cathode et de fabrication de composantes de batteries, NV6 projette de recycler les batteries en fin de vie et les résidus de production, et ce, dans une usine de recyclage située à même le site de NV6.

Le projet d'usine de recyclage de batteries Revolt vise le recyclage de batteries en fin de vie et de résidus de production. Le projet vise à mettre en place un processus pour récupérer efficacement les métaux contenus dans les batteries usées ou les cellules n'ayant pas rencontré les exigences de qualité.

L'usine de recyclage de batteries est assujettie à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de l'article 20 (Fabrication de produits chimiques) de la Partie II de l'annexe 1 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (chapitre Q-2, r.23.1) puisque la capacité de production est supérieure au seuil déclencheur de ladite procédure (50 000 t/an).

Northvolt prévoit la construction l'usine de recyclage sur une portion du site d'une superficie d'environ 72 500 m². Le procédé qui serait employé est un procédé chimique humide qui permet d'extraire progressivement les métaux de la masse noire issue du broyage des cellules. Les métaux sont extraits sous forme de sels métalliques qui peuvent être réutilisés dans la production de matériaux actifs de cathodes.

Selon l'initiateur, les activités issues de ce procédé permettraient de pratiquement fermer la boucle de la production de batteries en retournant la matière recyclable en amont de la chaîne de production. Ceci permettrait de réduire la demande en matières premières vierges pour la fabrication de nouvelles batteries et, par conséquent, l'empreinte environnementale des batteries produites par Northvolt.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit qu'après avoir reçu la directive du ministre, l'initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l'évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, par le biais d'une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement dans laquelle s'insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 4 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s'exprimer sur les enjeux anticipés d'un projet, et ce, en amont de la réalisation de l'étude d'impact, permettant ainsi à l'initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d'impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible

sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'un mandat donné par le ministre. ***Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l'étude d'impact, donc lors d'une phase ultérieure.***

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 8 mai 2024 et s'est terminée le 7 juin 2024. Au cours de cette période, 90 commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l'initiateur de projet. Il ne s'agit pas d'une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 30 avril 2024, l'étude d'impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d'atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S'il y a lieu, l'étude d'impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l'initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n'ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l'étude d'impact.

À des fins d'information, l'ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s'est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

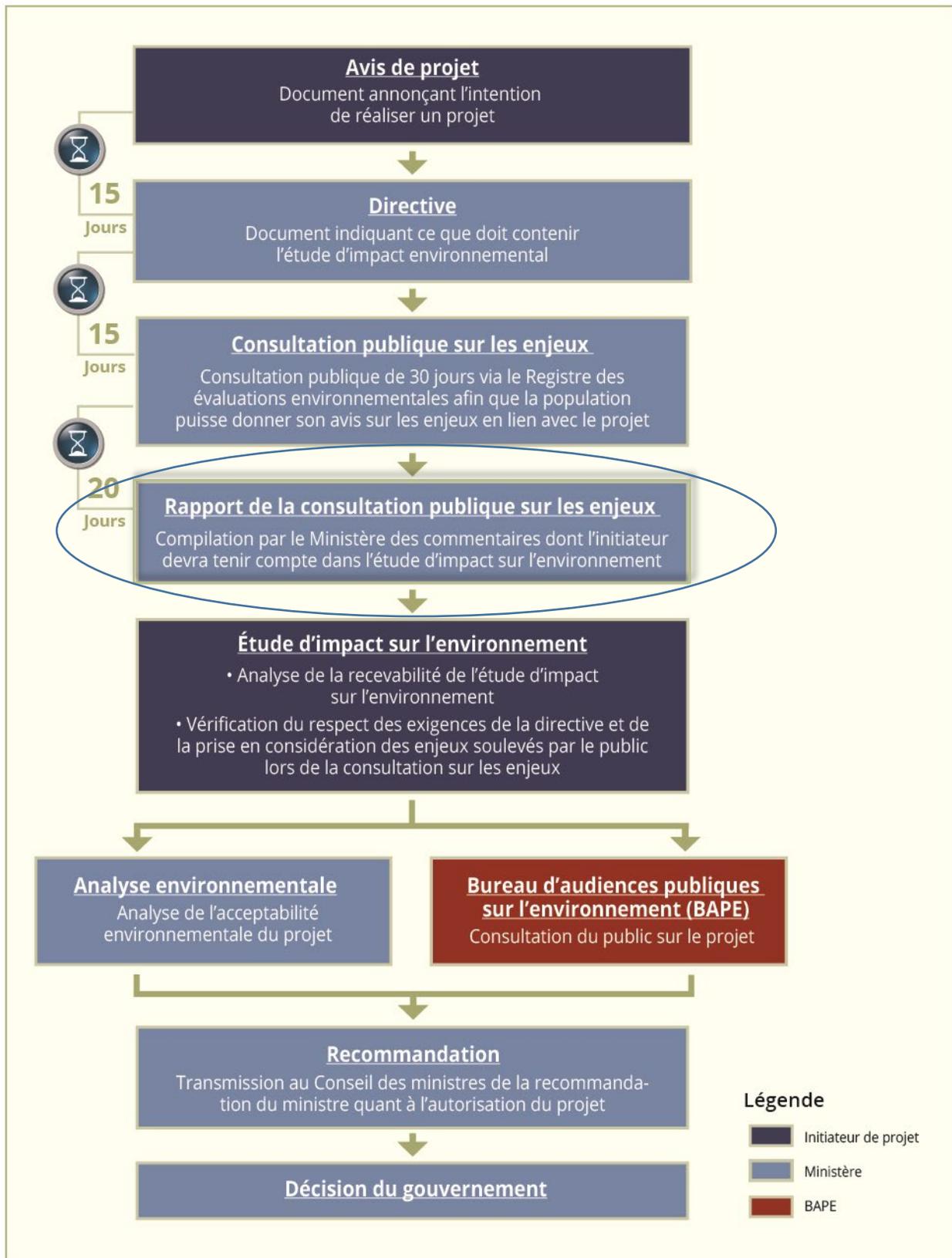


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

| Enjeux | Observations |
|----------------------------|---|
| La raison d'être du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de réaliser un tel projet considérant la proximité du projet avec une source d'eau potable, un écosystème sensible, des zones densément peuplées ainsi que, le manque d'acceptabilité sociale, de vue d'ensemble de ce mégaprojet et sans prendre le temps d'en évaluer la pertinence et la plus-value dans un contexte de transition énergétique. • Nécessité de mesurer les avantages et les inconvénients à long terme de ce projet. • Coût de renonciation de soutenir une entreprise étrangère à mener ses activités ici vs investir dans des mesures efficaces pour soutenir les changements climatiques ou pour diminuer les inégalités sociales de santé de nos citoyens. • Prise en compte de la hiérarchie des 3RV en comparant les solutions de rechange au recyclage. • Est-ce que l'avenir incertain des batteries pourrait rendre désuète une telle usine? |
| Description du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Le choix du site : vie en Montérégie et les risques environnementaux. • Technologie utilisée : définir et démontrer que la récupération des batteries sera supérieure à 95 %. • Préciser les produits chimiques utilisés, traités et récupérés. • Entreposage des matières recyclées, élimination des matières non recyclables et normes environnementales. • L'usine recyclera-t-elle d'autres types de batteries que des NMC? Si oui, lesquels? Et quelles substances contiennent-elles exactement? • Bassins de rétention : combien de bassins sont prévus, quelles sont les mesures de sécurité et quelle sera la nature des résidus et émanations des bassins, seront-elles testées et analysées, les résultats seront-ils publics? • Empreinte du projet : l'usine doit occuper 72 500 m², donc 7,25 ha, sur un total de 170 000 ha. S'il a des phases subséquentes au projet, quel sera réellement le tonnage de l'ensemble des matières (entrant/sortant) supplémentaires à celles prévues par le projet? Quelle superficie, quel terrain seront utilisés? • Transport : comment se fera le transport des batteries à recycler? Quel type et quel volume de transport routier sont à prévoir et selon quels horaires? Y aura-t-il du transport ferroviaire sur le site et selon quels horaire et fréquence? • La 223 ne doit pas devenir la porte d'entrée pour l'usine, la route 116 doit être l'entrée principale. • Provenance des batteries à recycler : y aura-t-il un processus de traçabilité, un registre public accessible |

| Enjeux | Observations |
|--|---|
| | <p>en ligne pour connaître la provenance ainsi que les quantités des batteries reçues?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité d'eau utilisée et nature des rejets. |
| Élaboration de l'étude d'impact | <ul style="list-style-type: none"> • Suspension des travaux de NV6 le temps de réaliser l'étude d'impact environnemental du projet Revolt. • Réalisation de l'étude d'impact en collégialité avec les citoyens, ainsi que les acteurs concernés, et en considérant la portée extraterritoriale du projet et les effets cumulatifs. |
| Le maintien de la qualité des habitats floristiques et fauniques | <ul style="list-style-type: none"> • Destruction d'habitats naturels et leur compensation adéquate. • Présence de frayères potentielles dans le cours d'eau 01. • Coupe d'arbres matures et réduction des habitats de nidification pour la faune. |
| Impact sur la faune et la flore | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques pour la faune et la flore associés aux activités industrielles, au transport des batteries usagées, à l'utilisation de produits chimiques et de métaux. • Impacts sur les espèces migratrices (oiseaux et papillons). • Évaluation des risques pour la faune aquatique et rejet industriel dans la rivière Richelieu. • Impact de la pollution sonore sur la faune et la flore. |
| Le maintien ou l'amélioration des corridors fauniques | <ul style="list-style-type: none"> • Protection d'un couloir vert pour la flore et la faune. • Bris de connectivité entre les écosystèmes. |
| La protection des milieux humides et hydriques | <ul style="list-style-type: none"> • Perte ou destruction de milieux humides : les milieux humides abritent des espèces qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu, la préservation de ces milieux humides revêt donc une importance capitale pour maintenir la biodiversité locale. • Création d'un milieu humide équivalent à celui détruit. • Protection des milieux humides et des arbres dans le contexte de la lutte au réchauffement climatique. • Usine dans une région où tous les milieux humides ont pratiquement été détruits pour céder la place à l'agriculture intensive ou à l'expansion urbaine. |
| La conservation et la protection des ressources en eau de surface et souterraine | <ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de la qualité de l'eau de la rivière Richelieu. • Description de l'hydrologie : présence d'un cours d'eau très près et prendre en compte la zone inondable. • Réalisation d'analyses indépendantes de la qualité de l'eau dans les milieux affectés. • Évaluation des risques liés aux ruissellements. • Risque d'écoulement de déchets toxiques vers la rivière Richelieu, incluant les déchets déjà présents sur le site. • Polluants éternels qui persistent dans l'environnement et qui causent des dommages à court, moyen et long termes (p. ex. les substances perfluoroalkyliques et |

| Enjeux | Observations |
|--|---|
| | <p>polyfluoroalkyliques et les impacts cumulatifs avec les industries existantes ou en construction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de sécurité et de gestion des risques pour contrôler les contaminants potentiels dans l'eau et vers la nappe phréatique. • La gestion des eaux de ruissellement et présence de sols contaminés. • Évaluation des impacts associés aux rejets thermiques et aquatiques sur le site et dans la rivière Richelieu. • Stabilité des berges. • Construction d'installations sanitaires sécuritaires pour la protection des sols et de la nappe phréatique. • Qui fera le contrôle de la qualité de l'eau? • S'assurer que le ruisseau derrière le bâtiment de recyclage ne soit pas impacté par les polluants ou par l'érosion. • Déversements potentiels et contamination de l'eau si inondation des bassins de rétention. • Déplacement du panache de sédiments aux prises d'eau. • Digue de rétention en cas de déversement de produits chimiques ou d'inondations. |
| Protection des ressources en eau potable | <ul style="list-style-type: none"> • Les prises d'eau et le rejet d'eau doivent se faire sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisqu'ils pourraient se retrouver dans l'eau potable. • La rivière Richelieu est un réservoir d'eau potable pour une grande partie de la population de la Montérégie. Il est nécessaire d'avoir une assurance qualité par l'imposition de normes très strictes. • Impact sur la prise d'eau potable d'Otterburn Park. |
| Impact sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des externalités négatives sur l'environnement. • Protection de la faune, de la flore, de l'air qu'on respire, et de nos ressources naturelles si précieuses. • Artificialisation des surfaces. • Les risques d'inondation, les impacts que ça aurait sur la rivière et sur la population et les mesures d'urgence appropriées. • Éclairage extérieur et perturbation des chauves-souris et des oiseaux. • Prise en compte de l'effet cumulatif des activités de l'usine de recyclage à celles de l'usine de fabrication d'anodes, de cathodes et de cellules de batterie. • Niveaux d'écotoxicité des matières traitées. • Destruction du territoire, arbres, flore, faune, résidus se retrouveront dans la rivière, poussières, bruit, etc. • Inclure Otterburn Park dans la zone d'étude de l'étude d'impact. • L'inclusion de l'ensemble des impacts et des effets extraterritoriaux en provenance des mines qui |

| Enjeux | Observations |
|--------------------------------|--|
| | <p>approvisionneront l'usine en matière première vierge est un préalable à la réalisation du projet.</p> |
| Le maintien de la biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> • Impacts directs et indirects sur la biodiversité (terrestre et aquatique). • Amputation accrue d'espaces vitaux pour les espèces animales. Détérioration du milieu de vie de plusieurs espèces menacées. • Présence de Composés Organiques Volatiles (COV), des PFAS (polymère électrolyte), de gaz SF-6 et sécurité et de la santé de la biodiversité, humaine, animale et végétale (sol, air, eau). • Espèces floristiques menacées qui seront détruites lors de la construction de l'usine, ainsi que des chemins. • Habitat du chevalier cuivré : espèce menacée, doit être protégé entièrement, sa préservation doit être priorisée. • Risques associés aux contaminants dans l'eau de rejet, de même que le déplacement du panache de sédiments contaminés, notamment en lien avec l'habitat du chevalier cuivré. • Le petit blongios nécessite une attention particulière en termes de protection de son habitat. • Est-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 m de zone tampon recommandée pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine, et ce, pour l'ensemble des composantes du projet? • Le petit blongios a besoin d'un habitat calme et tranquille, à l'abri des perturbations causées par les véhicules et par les machines bruyants. Est-ce qu'on peut garantir que le bruit ne dépassera pas les niveaux recommandés pour rester dans cet habitat et pour élever ses petits? • Destruction d'habitats naturels essentiels : petit blongios, tortue molle à épines, rainette faux-grillon, plusieurs espèces de chauve-souris, hirondelle de rivage, etc. • Protéger les espèces animales en danger et celles à risque de le devenir. • Les mécanismes de compensation pour perte à la biodiversité doivent être expliqués. • Perte de biodiversité et impacts sur les écosystèmes avoisinants. • La biodiversité est essentielle pour augmenter la résilience face aux impacts des changements climatiques. • Il reste peu de milieux naturels autour de Montréal. Ce site est stratégique comme corridor de biodiversité. |
| Protection des sols | <ul style="list-style-type: none"> • Décontamination des sols présents sur le site et non simplement enfuis ou déplacés. • Risques de contamination des sols en cas de déversement. |

| Enjeux | Observations |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Faire des études indépendantes sur la géologie des sols et analyser la structure géologique et hydrologique des eaux souterraines. |
| Le maintien de la santé publique | <ul style="list-style-type: none"> Risques et impacts sur la santé publique, dont une hausse des troubles de santé de nature respiratoire : utilisation de produits chimiques, présence de particules fines, de métaux et rejet industriel dans la rivière Richelieu. Inquiétudes relativement à la déposition de poussières contaminées sur les terrains et les maisons limitrophes. Présence de lithium dans l'environnement, cause d'infertilité. Toxicité de la matière noire, des produits et sous-produits qui seront issus de l'usine et du processus de recyclage. Effet dépressif sur les résidents causé par le changement radical et soudain de la région. |
| La conservation de la qualité de l'atmosphère | <ul style="list-style-type: none"> Évaluer, prévoir et mesurer régulièrement les rejets de polluants atmosphériques pour ajuster rapidement la situation s'il y a un changement soudain dans les rejets par l'entreprise et identifier tout dépassement de normes. Contamination des milieux due à la déposition aérienne des particules fines. Volatilité des matières premières. Est-ce qu'il y a des analyses indépendantes de la qualité de l'air? Impacts de la circulation d'un grand nombre de camions sur la qualité de l'air. Éviter le genre de contamination qui s'est révélée à Rouyn-Noranda avec l'arsenic, à Arvida ou à Québec avec le nickel. Rayon d'influence des émanations dans l'air. |
| L'amélioration de la fluidité et de la sécurité des déplacements | <ul style="list-style-type: none"> Impacts sur la circulation et augmentation des risques d'accident. Impact sur l'état des routes. Y aura-t-il plus de transport en commun (autobus et trains de banlieue)? Où les travailleurs circuleront-ils? Augmentation du trafic ferroviaire. Impact sur les citoyens demeurant sur la route 223 et qui se déplacent avec du transport actif. |
| La réduction des émissions de GES | <ul style="list-style-type: none"> Déboisement contribuant au réchauffement de la planète et de la région. Quantité de CO₂ et autres GES qui sera émise par le projet, lors de la construction et des opérations. |
| Îlot de chaleur | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un stationnement intérieur pour éviter les effets d'un îlot de chaleur. Augmentation de la chaleur ambiante avec les surfaces bétonnées. Conserver des îlots de fraîcheur sur le site. |

| Enjeux | Observations |
|--|---|
| Le maintien de la vitalité agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Risque de changer ou de dézonner les terres agricoles en périphérie du site. • Construction de nouveaux logements et empiètement sur les milieux naturels et agricoles. |
| Le maintien de la qualité de vie | <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quiétude des lieux et proximité de milieux sensibles (CPE, école, résidence pour aînés). • Analyses indépendantes concernant le bruit pour les citoyens habitant à proximité • Niveaux de décibels et de pollution lumineuse qui résulteront de l'ensemble des activités. • Impacts cumulatifs avec l'ajout d'une pollution sonore et atmosphérique. • Conserver une zone intouchée entre l'usine et les habitations voisines. • Pollution sonore : mesures prises pour limiter les impacts tant au niveau du chargement/déchargement des camions que lors du traitement des matières. • Odeurs produites par l'activité de l'usine et lors du chargement de matières premières et de produits finis. |
| Impacts sociaux | <ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur les milieux humains et naturels, incluant les impacts psychosociaux. • Maintenir l'accès aux services publics : venue de nouveaux travailleurs et l'augmentation de la population (écoles, CPE, camps de jour, réseau d'aqueduc, réseau de la santé, etc.). • Pénurie de logements. • Impacts sur l'accessibilité à la main-d'œuvre pour les PME. Manque de main-d'œuvre (enseignements, infirmières, service de garde, etc.). • Transformation et fragilisation du tissu social. • Le français se doit d'être la langue parlée dans ce projet pour assurer que les citoyens aient les mêmes chances d'obtenir un emploi, ainsi que pour la préservation du français. • Impact de la surchauffe du marché immobilier sur la population et sur la perte de milieux naturels. • Perte de valeur des maisons causée par les activités de l'usine. • Impact sur la future école primaire qui sera située dans le quartier Le Patriote à Otterburn Park. • Développement de services : nouvelles rues, pistes cyclables, transport en commun mieux adapté, etc. |
| La préservation des zones de villégiature et le maintien des activités récréatives | <ul style="list-style-type: none"> • Impacts du projet et de la contamination potentielle sur les activités récréatives pratiquées sur la rivière Richelieu (embarcations, baignade, etc.). • Impact sur le club de canotage d'Otterburn Park. |
| Le maintien de la qualité des paysages | <ul style="list-style-type: none"> • La vallée du Richelieu est une zone d'une grande beauté qui pourra être affectée par le projet. • Hauteur et dimension des bâtiments en contradiction avec le paysage champêtre de la région. |

| Enjeux | Observations |
|--|---|
| Impacts sur les infrastructures publiques | <ul style="list-style-type: none"> • Impact sur les réseaux d'aqueduc et de traitement des eaux des villes en lien avec l'augmentation due à l'usine et aux nouveaux travailleurs. • Frais supplémentaires : est-ce que l'entreprise paiera les frais d'aqueduc, d'égouts, d'amélioration des réseaux municipaux et des services d'incendie? |
| Affectation du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du zonage municipal, • Implantation incompatible avec le zonage existant. |
| La mise en œuvre d'un développement industriel responsable | <ul style="list-style-type: none"> • Le partage d'une vision globale des enjeux qui dépasse les facteurs strictement économiques. |
| La viabilité économique du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations d'ordre économique en présence d'un projet financé en grande partie par des fonds publics. • Plan en cas de fermeture de l'entreprise. |
| Énergie | <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer que l'énergie utilisée (électricité et gaz) sera récupérée afin d'en faire bénéficier la population avoisinante ou pour chauffer des bâtiments. • Conséquences écologiques, économiques et sociales de la forte consommation électrique de l'entreprise sur la région. • Conséquences du projet en ce qui concerne l'électricité dont les besoins sont plus grands que ceux de la ville de Longueuil. |
| Loi et règlements | <ul style="list-style-type: none"> • Si les normes ne sont pas respectées, la population pourrait se réserver le droit de contester les autorisations pour la construction et l'exploitation de l'usine. • Les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement devront être appliquées et respectées rigoureusement sans aucune dérogation. • Mise en place rapide des normes pour les polluants nocifs, dont certains sont cancérigènes. • Aucune dérogation ne devra être octroyée pour permettre de polluer ou contaminer plus que les normes environnementales. |
| Surveillance et suivi | <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et suivi environnementaux rigoureux, régulier, public et transparent. • Évaluation des concentrations des polluants persistants avant la construction, pendant et après en phase d'exploitation. • Supervision des émissions polluantes et des déversements par une partie indépendante de l'initiateur du projet (eau et air). • Les contaminants qui risquent de se retrouver dans la rivière ne sont pas des contaminants habituels et ils ne sont pas traités par les usines d'épuration de l'eau. Un contrôle supplémentaire est donc nécessaire. • Inspections particulières requises surtout pour le recyclage, car les batteries qui proviendront de l'étranger n'auront pas été produites selon les mêmes normes environnementales et de fabrication. |

| Enjeux | Observations |
|---|---|
| Le risque d'accident technologique et risque de déversement | <ul style="list-style-type: none"> • Risques d'accident ferroviaire sur le site de l'usine. • Risques sur l'environnement en cas d'incendie ou d'accident sur le site de l'usine. • Scénarios de risques technologiques (fuite, explosion, effet domino, contamination, etc.). • Plan de mesures d'urgence en cas d'accident (fuites, explosion, présence de métaux lourds, etc.). • Possibilité de déversement sur les routes. • Ressources limitées du service d'incendie. • Risques pour la santé des travailleurs. • Matières recyclées manipulées : dangerosité et mesures pour diminuer les risques. • Les fumées émises lors de feux de batteries lithium-ion sont toxiques et les études scientifiques confirment qu'il y a émanation de cyanure. Est-ce que ce risque sera étudié? • Former le personnel de l'usine, les municipalités concernées et le ministère de l'Environnement aux interventions d'urgence. • Comment évacuer une RPA et un CPE de 80 enfants si un incendie, une explosion ou une inondation surviennent? |
| L'acceptabilité sociale du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le projet, les impacts, etc. Assurer une transparence. • Imposition du projet sans avoir eu aucune information préalable. • Le développement économique a largement atteint sa limite, la richesse est très mal distribuée et elle ne permet plus de répondre aux besoins de la société. • Une vision à long terme qui vise une réduction marquée de l'extractivisme et de la pollution est essentielle avant l'autorisation de projets. • Considérations économiques, tels les emplois qu'on fait miroiter et des batteries électriques les plus vertes au monde, l'emportent sur les enjeux réels envers l'environnement. • Implication d'un organisme indépendant dans l'élaboration, les consultations, l'évaluation du projet et sa surveillance pendant les opérations. • Démontrer qu'il s'agit de fabrication de « la batterie la plus verte au monde ». • Alors que nous devrions nous engager dans la sobriété, ce projet ne fait que perpétuer un mode de vie destructeur de l'environnement. • Perte d'identité de la région. Transformation d'une région champêtre et résidentielle en une région industrielle. • L'acceptabilité sociale du projet est d'une grande importance puisque l'usine s'implantera à proximité immédiate d'un noyau urbain. |

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|-----------|
| Citoyen | | McMasterville | Évaluation des risques pour la santé humaine ET aquatique des rejets dans le Richelieu ET les cours d'eau sur le site. Évaluation des risques pour TOUS les produits chimiques et les métaux qui seront utilisés. Détermination de normes pour TOUS ces métaux et produits chimiques qui seront rejetés dans l'air et l'eau. Vérification à une fréquence suffisante pour ajuster rapidement la situation s'il y a un changement soudain dans les rejets par l'entreprise. Évaluation des risques liés aux ruissellement et aux inondations. Évaluation des risques de transport des batteries usagées pour la santé humaine ET de la faune et flore. | Impacts sur la qualité de l'eau, de l'air pour les humains ET la faune et la flore environnante. Risques d'accidents. Absence de normes actuellement pour certains métaux et produits chimiques dans l'eau. Cela me préoccupe. | |
| Citoyen | | McMasterville | Je pense que l'enjeu de la pollution atmosphérique et les rejets thermiques et aquatiques sur le site et dans la rivière Richelieu doivent être documentés de façon claire et de façon rigoureuse. C'est une énorme usine qui détruit tout un écosystème de faune et de flore. Je pense que la décision de construire cette usine si près de la rivière et de la population est un danger et qu'il faut | Je veux qu'on me présente a technologie/méthode de récupération de batteries et qu'on me démontre hors de tout doute que le taux de récupération est de plus de 95% comme annoncé initialement par la compagnie et la ville de McMasterville. Comment allez-vous démontrer cela AVANT la construction de l'usine. La population est en droit d'avoir cette information.Également, | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|--|--|-----------|
| | | | s'y pencher. Je pense qu'il faut une étude d'impact sur la circulation et ce dans les plus brefs délais. Présentement, l'ARTM doit en fournir une, mais dans combien d'années ? Une étude d'impacts se produit AVANT la construction et la mise en production d'une usine. Merci. | je doute que la compagnie Northvolt construise ses usines à McMasterville en ayant conscience que 3000 travailleurs viendront en automobile et que donc le stationnement des usines devrait en être un intérieur pour éviter les effets d'un îlot de chaleur énorme. Je pense également que Northvolt doit démontrer que l'énergie qu'ils utiliseront (électricité et gaz) sera récupérée d'une façon ou d'une autre afin d'en faire bénéficier la population avoisinante. Je pense qu'avec les rejets thermiques énormes que les usines produiront, il faut trouver un moyen de les utiliser afin de chauffer des bâtiments et autres. Merci. | |
| Citoyen | | Otterburn Park | Oui une liste détaillé des polluants venant des batteries provenant d.ailleurs (autres pays) | La santé des citoyens vivants au alentour poussières, gaz et contaminations de l'eau | |
| Citoyen | | Saint-Basile | Y Ur t'il des analyses indépendantes, concernant les métaux toxiques , contenus dans , l'air que nous respirons, dans l'eau dont nous nous abreuons, l'intensité des pollutions auditives, olfactives? Exiger des normes strictes en conformité avec les exigences et les données scientifiques, pour protéger la santé des citadins et de la faune et des milieux humides. Contester la mise en application de la fabrication de l'usine de recyclage, si les normes strictes de sécurité de santé et d'écologie ne sont pas respectées où contreviennent aux normes. | Grande inquiétude face aux matières polluantes. Détérioration de la qualité de l'eau de la rivière Richelieu Augmentation des maladies reliées aux émanation toxiques. Circulation routière insécurisante, car augmentation de véhicules polluants d'avantage. Quiétude environnementale , bruits de fondations , de camionnages, achalandage, Manque de main d'œuvre, Manque de réseaux de santé Manque de logements. Danger de changer ou de dézoner les agriculteurs voisinant le site Risque d'incendies Cheminées qui projettent les particules nocives difficiles à analyser, mais toxiques. Dévastation des milieux humides Augmentation des îlots de chaleurs du à l'abattage de milliers d'arbres, non remplacé | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Citoyen | | Otterburn Park | Enjeux environnementaux ,la qualité de vie pour les individus pour la faune et la flore . Les composants chimiques. pour le recyclage des batteries ,il y aussi des polluants éternels qui ne se transforment pas qui restent dans l'environnement et cela causera des dommages à court ,moyen et long-terme . Les impacts sur la santé publique de ce type de mega usine | Mes préoccupations sont d'ordre environnemental d'ordre économique, car ce projet est financé en grosse partie par des fonds publics .Je mi'interroge aussi sur l'avenir de la batterie sera t-elle désuète dans quelques années. | Tous les articles du journaliste dans le devoir de M.Gerber.Les articles des groupes environnementaux tel que la Fondation David Suzuki, Greenpeace et les articles scientifiques portant sur l'eau. |
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | | Mes préoccupations concernent les impacts des activités sur la qualité de l'air et sur la qualité de l'eau. | |
| Citoyen | | Otterburn Park | | L'achalandage sur les routes, leur état et la circulation tout autour. La proximité et l'utilisation de la rivière. L'utilisation de la voie ferrée et les risques potentiels. Les risques "d'accidents" sur le site, et de sécurité dans les alentours et les villes avoisinantes .La pollution de l'air et les particules possibles sur les terrains et maisons/bâtiments aux alentours. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | Beloeil | Impact sur la qualité de l'eau de la rivière Richelieu ainsi que sur tous les écosystèmes aquatiques environnants. Impact sur la qualité de l'air. Impact sur la flore et la faune, incluant sur le terrain de Northvolt et le territoire environnant et les espèces migratoires (oiseaux et papillons). Risques associés au transport des matériaux utilisés dans la fabrication des batteries, Risques sur la qualité de l'air et de l'eau de la rivière, la faune et la flore en cas d'incendie ou d'incident sur le site de l'usine. Impact sonore. Impact sur la circulation. | La vallée du Richelieu est une zone d'une grande beauté et je suis inquiet que cette usine, que personne n'avait demandé, va venir empoisonner notre région, polluer notre rivière et amputer encore plus les espaces vitaux pour les espèces animales. | S/O |
| Citoyen | | Longueuil | Plus de transparence envers la population et mieux expliquer ! | Préoccupation des eaux usées et une étude sérieuse sur l'impact environnemental. | |
| Citoyen | | Longueuil | La transparence pour les citoyens des résultats d'impacts sur l'environnement. | Protéger l'eau, l'air, le sol, la nappe phréatique, le lit des rivières. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|---|
| Citoyen | | Montréal | Je voudrais que les éléments suivants soient ajoutés ou davantage mis en évidence:- Les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement devront appliquées telles quelle sans aucine dérogation - La qualité de l'eau du Richelieu doit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes et publiques;- Les prises d'eau et le rejet d'eau doivent se faire sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable;- L'habitat du chevalier cuivré qui est une espèce menacée soit protégé entièrement, sa préservation doit être priorisée;- La qualité de l'air soit préservée et donc que l'air ne soit pas contaminé, des mesures doivent être prise et rendu publiques ainsi que les normes;- Les mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondations soient développées- Qu'on s'assure de pouvoir fournir les services publics à la population.- Que la construction de nouveaux logements n'empiète pas sur les milieu naturels et agricole | La préservation de la biodiversité me semble négligée sous prétexte du réchauffement climatique. Pourtant selon moult source l'effondrement de la biodiversité est une menace imminente et très grave. D'ailleurs, Horizon service Canada a publié un rapport dans lequel cette menace est en deuxième dans deux listes de 10 menaces, les plus probables et les plus graves. Je suis très inquiète aussi de la capacité des services publiques à fournir les services à une population qui augmentera dans la région. La qualité des services de gardes sont déjà hypothéqués à cause du manque de personnels. Il manque d'enseignants, d'infirmières etc. | https://horizons.service.canada.ca/fr/2024/perturbations/index.shtml |
| Citoyen | | Sainte-Thérèse | Tout le milieu naturel qui disparaît ça pas de bon sens | Tout le milieu naturel qui disparaît ça pas de bon sens. | |
| Citoyen | | Montréal | L'application de la "Loi sur la qualité de l'environnement" sans aucune dérogation. | 1. L'assurance d'une surveillance et d'un suivi environnemental public et transparent;2. Le respect des normes à propos des rejets dans l'eau;3. La préservation de la qualité de l'air. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | McMasterville | <p>Quels sont les risques d'écoulement de déchets toxiques vers la rivière Richelieu? Cette question comporte les risques d'écoulement des déchets déjà présents sur place (CIL) qui risquent d'être remis en circulation suite à la coupe des arbres et au besoin de creuser et brasser les sols. La question comporte aussi la préoccupation concernant les nouveaux polluants qui seront ajoutées par les activités de Northvolt (polluants éternels, PFAE, plastiques, nickel, cobalt, manganèse, lithium, etc...). Ces polluants seront-ils évalués avant la construction de toutes les usines, pendant et après, lors de la phase d'Exploitation? à quelle fréquences? Les normes en vigueur seront-elles respectées? Des normes seront-elles rapidement mise en place pour les polluants nocifs (dont certains hautement cancérigènes)?</p> | <p>st-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 mètres de zone tampon recommandé pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine de batterie? Cette question inclus bien sûr le chemin d'accès relié à cette usine, les chemins reliant l'ensemble des complexes d'usines, les voies ferrés nécessaires au transport des marchandises et les débarcadères.</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | Carignan | Il est impératif que:-les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées telles quelle et qu'il n'y ait aucune dérogation permise – on ne veut pas du genre de contamination qu'on retrouve à Rouyn-Noranda avec la Fonderie Horne ou Arvida avec Rio-Tinto ou Québec avec le nickel;-la qualité de l'eau du Richelieu soit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes;-les prises d'eau et le rejet d'eau se fasse sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable;-l'habitat du chevalier cuivré qui est une espèce menacée soit protégé;-la qualité de l'air soit préservée et donc que l'air ne soit pas contaminé;-des mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondations soient développées les programmes de surveillance et de suivi environnemental soient publics, i.e. que toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air effectuées pour ces programmes soient rendues publiques en temps réel. | La qualité de l'eau et de l'air ne doivent en aucun cas être affectée par ce projet. La faune (terrestre et aquatique) et la flore ne doivent en aucun cas être affectée par ce projet. Aucun bruit dérangeant ne devra émaner de ce projet. Aucune odeur ne devra émaner de ce projet. | |
| Citoyen | | Victoriaville | | Préserver la qualité de l'eau et de l'airProtéger les espèces animales en danger et celles à risque de le devenir Assurance tout risque et garantie que les autorités gouvernementales feront respecter les lois en matière d'environnement | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | Boucherville | Je suis préoccupée par la destruction de milieux humides, l'abattage des arbres, la perted'oiseaux, de poissons, de petits mammifères, de plantes. | La rivière Richelieu en subira inévitablement des conséquences en ce qui concerne laqualité de l'eau.La circulation inévitable de très nombreux camions aura des conséquences sur la qualité de l'air. Les personnes vivant à proximité seront grandement pénalisées quant à leur qualité de vie.J'ai aussi eu l'impression que la population s'est fait imposée ce projet sans avoir eu aucune information préalables. | Aucun |
| Citoyen | | Longueuil | Quels sont les risques d'écoulement de déchets toxiques vers la rivière Richelieu? Cette question comporte les risques d'écoulement des déchets déjà présents sur place (CIL) qui risquent d'être remis en circulation suite à la coupe des arbres et au besoin de creuser et brasser les sols. La question comporte aussi la préoccupation concernant les nouveaux polluants qui seront ajoutées par les activités de Northvolt (polluants éternels, PFAE, plastiques, nickel, cobalt, manganèse, lithium, etc...). Ces polluants seront-ils évalués avant la construction de toutes les usines, pendant et après, lors de la phase d'Exploitation? à quelle fréquences? Les normes en vigueurs seront-elles respectées? Des normes seront-elles rapidement mise en place pour les polluants nocifs (dont certains hautement cancérigènes)? | Ce giga projet concerne toute la population Montérégienne, car il a le potentiel de dévaster toute la région et d'étendre la pollution industrielle des eaux du Richelieu et du Saint-Laurent. | |
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | Une enquête du BAP | Que le projet est été accepté sans passé par le BAP. | |
| Citoyen | | Saint-Jean-sur-Richelieu | Oui absolument.Le fait que le projet n'est pas favorable a l'environnement, lorsque l'on tient compte des externalités négatives sur l'environnement. | Brainwasher les gens que de s'acheter une voiture électrique et de rouler avec c'est faire sa part pour l'environnement, alors que ça perpétue un paradigme mortifère. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|--|-----------|
| Citoyen | | Montréal | L'impact sur les cours d'eauxL'impact sur les animaux sauvages La préservation des habitats | Ce projet aurait un impact négatif dans la protection de l'environnement. En polluant les cours d'eau et affectant les habitats fragiles | |
| Citoyen | | Longueuil | L'assurance que toutes les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées et respectées, qu'il n'y ait aucune dérogation permise comme on peut voir encore pour d'autres usines/entreprises (Fonderie Horne, ou Rio-Tinto). Il faut que la qualité de l'air ne soit en aucun cas menacé par une contamination quelconque. L'assurance que la qualité de l'eau du Richelieu soit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes. De plus, les prises d'eau et le rejet d'eau doit se faire sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable. La rivière Richelieu est un réservoir d'eau potable pour une grande partie de la population en Montérégie! Il faut aussi prévoir des mesures d'urgence pour les inondations printanières.Le respect de l'habitat du chevalier cuirvé une autre espèce menacée. | Personnellement, je demeure à Longueuil, nous avons déjà un aéroport et des autoroutes (voies rapide) qui impacte notre qualité de vie (pollution sonore et atmosphérique), ajouter une industrie qui ne respecterait pas les normes de la qualité de l'air serait un autre facteur augmentant la dégradation de la qualité de l'air et aurait des impacts sur la santé publique.Malheureusement, comme plusieurs, j'ai perdu confiance en notre Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Aussi je crois qu'il faut que les programmes de surveillance et de suivi environnemental soient publics, i.e. que toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air effectuées pour ces programmes soient rendues publiques en temps réel. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|-----------|
| Citoyen | | Montréal | <ul style="list-style-type: none"> • les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées telles quelle et qu'il n'y ait aucune dérogation permise – on ne veut pas du genre de contamination qu'on retrouve à Rouyn-Noranda avec la Fonderie Horne ou Arvida avec Rio-Tinto ou Québec avec le nickel; • la qualité de l'eau du Richelieu soit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes reflétant les meilleures pratiques mondiales; • les prises d'eau et le rejet d'eau se fasse sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable; • l'habitat du chevalier cuirvé qui est une espèce menacée soit protégé; • la qualité de l'air soit préservée et donc que l'air ne soit pas contaminé; • des mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondations soient développées; • les programmes de surveillance et de suivi environnemental soient publics, i.e. que toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air effectuées pour ces programmes soient rendues publiques en temps réel. | La promotion de processus démocratiques, tels que:La transparence des élus et de l'entreprise à toutes les phases du projet; Le partage d'une vision globale des enjeux qui dépasse les facteurs strictement économiques;Le maintien d'un dialogue ouvert et respectueux entre les élus, le promoteur et les citoyens. | |
| Citoyen | | Montréal | J'espère qu'il n'y aura pas de dérogation qui permettrait de polluer ou de contaminer plus que les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement. On veut pas d'un autre Rouyn-Noranda.La rivière Richelieu doit être protégée ainsi que son hôte unique, le poisson chevalier cuirvé. | Que les prises d'eau et le rejet d'eau soulèvent des sédiments contaminés qui se retrouveront ensuite dans l'eau potable. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|--|
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | <p>1- Est-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 mètres de zone tampon recommandé pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine de batterie? Cette question inclus bien sûr le chemin d'accès relié à cette usine, les chemins reliant l'ensemble des complexes d'usines, les voies ferrés nécessaires au transport des marchandises et les débarcadères.2- Quels sont les risques d'écoulement de déchets toxiques vers la rivière Richelieu? Cette question comporte les risques d'écoulement des déchets déjà présents sur place (CIL) qui risquent d'être remis en circulation suite à la coupe des arbres et au besoin de creuser et brasser les sols. La question comporte aussi la préoccupation concernant les nouveaux polluants qui seront ajoutées par les activités de Northvolt (polluants éternels, PFAE, plastiques, nickel, cobalt, manganèse, lithium, etc...). Ces polluants seront-ils évalués avant la construction de toutes les usines, pendant et après, lors de la phase d'Exploitation? à quelle fréquences? Les normes en vigueur seront-elles respectées? Des normes seront-elles rapidement mise en place pour les polluants nocifs (dont certains hautement cancérigènes)?3- Est-ce qu'on sera assuré que la température de l'eau rejeté ne contribuera pas à la prolifération de bactéries pathogènes ni à l'eutrophisation du milieu.</p> | <p>1- La santé de la rivière, La qualité de l'eau potable pour les humains et toutes les espèces animales et végétales.2- L'absence de normes pour certains produits chimiques qui seront présents (PFAE, nickel cobalt, etc)3- Les risques pour la qualité de l'air (poussières, CO2, danger du lithium, si risque d'incendie, etc...)4- Les habitats perdus.5- La perte des espèces menacées (végétales et animales)6- Les risques d'inondations7- Les risques de contaminations (écoulement des sols contaminés par la CIL) (nouveaux contaminant)8- Le remblai des milieux humides.9- L'effet cumulatif des différentes phases de ce projet doivent être prises en considération10- Le manque de transparence (les cartes changent toujours et l'accès à l'information est difficile (caviardé ou noyé ou inaccessible)11- Le nombre de lois, règlements ou normes transformés par décret dans ce dossier par le MELCCFP est alarmant (nickel dans l'Air, consommation d'Électricité, norme sur la masse de matière chimique traité).</p> | <p>1-Petit blongios fiche 9349 page 9 <a 0="" 17kh4jemogb16cstkuizyovt3trebsbm"="" drive="" drive.google.com="" folders="" href="https://www.demandesinfos.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/Certificats%20d'autorisations/9349_fiche.pdf?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMtAAAR2zGbzJkEkG9Taa_ihEiDYVjER3z91e6bYZakvKmwxxwHCj2WxCXC3uuSs_aem_AcGOaHt_M2HFDlptsGQC9Pi6I2dvjZzycG35syWDmOspSLaq6mUcmFVsRbh2_nRL4BKLtE5BtYM98ljvwvktv2D2-Contamination des sols CIL https://drive.google.com/drive/u/0/folders/17kH4jemOgB16cStkUIZYOvt3tREbsbm</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|--|
| Citoyen | | Saint-Antoine-sur-Richelieu | Pourquoi ne pas investir dans les voitures à combustion ou tout autre voiture plus vert pour l'environnement. On sait que ça existe. Les grosses entreprises ont déjà fait beaucoup d'argent sur le dos des contribuables. Ce serait le temps d'y aller pour l'avantage des citoyens pour une fois et pas celles des élites. Mais le plus important pour la nature ! Le Richelieu est déjà une rivière très polluée. En quoi Norvolt ne vont ils pas nuire à ce cours d'eau ? | | |
| Citoyen | | Delson | Maintien et même amélioration de la qualité du milieu aquatique de la rivière Richelieu, de plus le meilleur moyen de ralentir le réchauffement climatique c'est de garder les milieux humides ainsi que des arbres c'est ce qui est mis de l'avant partout alors que votre projets est de les détruire | Une détérioration de la qualité de l'air et du milieu de vie des plusieurs espèces menacées. Détérioration de la qualité de l'eau et du milieu aquatique de la rivière, l'augmentation des véhicules de transport causeront des embouteillages et par le fait même diminution de la qualité de vie des citoyens | |
| Citoyen | | Longueuil | La protection d'un couloir vert pour la flore et la faune. Protection qualité de l'eau. | Destruction de milieux humides | |
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | Ce qui doit être mis en évidence: la protection de la faune, de la flore, de l'air que l'on respire, de nos ressources naturelles si précieuses | Je me soucie de la nature et je me questionne à savoir si c'est si nécessaire, de mettre en place un projet tel. | |
| Citoyen | | McMasterville | S'assurer de ce qui va retourner à la rivière sera bien contrôlé.S'assurer de la qualité de l'air en respectant des normes strictes.Conserver des îlots de fraîcheurOù vont aller les eaux de pluieRespecter des normes strictes pour le bruit Et surtout être transparent avec la population environnante concernant la qualité de l'air. Et la dangerosité de contamination des sols. | Le bruit, la qualité de l'air, la chaleur dégagé, la rétention des sols, le respect de l'environnement, la transparence de cette compagnie, et est-ce que notre gouvernement nous protégeras avec le respect de normes strictes...Un plan en cas d'urgence?La circulation sur le RichelieuEt un plan si la compagnie quitte?Limiter la chaleur qu'elle produira.Conserver une zone intouchée entre l'usine et les habitants environnants. | Non juste le gros bon sens... et le respect de notre ville et notre qualité de vie |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|--|---|
| Citoyen | | McMasterville | L'eau du Richelieu et les nappes phréatiques. La contamination possible de l'eau que nous utilisons par les déchets toxiques de l'usine. L'air que nous respirons sera affectée comment? Que se passera-t'il s'il y a un incident (fuite, explosion, etc)? | La proximité à la Rivière Richelieu et aux résidences. Une usine de cette ampleur aussi proche ne peut pas être sans danger. Notre eau doit rester potable et non-contaminé. Aucune contamination, même minime, est acceptable. | C'est à vous de faire ces études. Northvolt n'a qu'à regarder leurs propre impact ailleurs dans le monde pour voir que leur projet n'est pas sans risque. |
| Citoyen | | McMasterville | Stabilité des Berges Faire des études indépendante sur la géologie des sols analyse de la structure géologique et hydrologique eaux souterraines, impact dynamitage antérieurs et drainage milieux humides Proximité zone inondable Risque de la Black Mass produit de recyclage sur santé et écosystème Perte de la biodiversité fauniques et études indépendantes Santé des sols et nappes phéatique contaminé permet construction installations sanitaire sécuritaire aux employés Suivi Friche industrielle et zonage Risque de contamination de l'eau potable et souterraines Frayère potentielle cours d'eau 01 et études chevalier cuivré et espèces menacés Tests indépendants sur eaux de rejets et bassins Pompage du Richelieu /eaux souterraines hydrométallurgie pour la fabrication débit et quantité des rejets Bris du lien de connectivités entre écosystèmes Richelieu et cours d'eau 01 | Augmentation population drastiquement Infrastructures désuets école garderies CPE camps jour Réseaux aqueduc désuet Augmentation du trafic routier pollution air sol et stabilité des berges Pas de normes sur contaminants contenu ds Black Mass Perte de la biodiversité direct Réduction des espèces des habitats nidifications de la faune Sécurité publique risque élevé d'explosion Risque d'incendies majeurs déversements ds eau potable Ressources municipales du service d'incendies limités Risque pour la Santé publique Coupe arbres matures inquiétude vis à vis utilisation des trains et bruits Engorgement du chemin Richelieu perte de jouissance et visuel panoramique Usine trop pres d'une zone inonnable risque de contamination Augmentation de la chaleur ambiante surface bétonnée Non respect des engagements publics zone Petit Blonglois | Etudes hydrogéologique Bassin Versant de la Richelieu Quebec 1981 Renald McCormack Programme de stabilisation des berges de la riviere Richelieu le long de la routes 133 et 223 entre Saint basile le Grand et Saint-Ours Rapport d'enquete et d'audience publique Juin 2011 Rapport 278 Plan directeur de l'eau Plan action St Laurent La securité des batterie au lithium ionique utilisation, stockage et |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|---|---|---|
| | | | | | elimination NRCCNRC Canada 2021Demandesinf os.environnement. gouv.- qc.ca/dossiernorth volt |
| Citoyen | | Saint-Lambert | -habitat du chevalier givré. | -rejet des eaux usées | |
| Citoyen | | Repentigny | Impacts sur la qualité de l'eau, du sol, de l'air. | Impacts sur la faune, la flore, la santé humaine.Impacts sur la crise du logement et l'augmentation du trafic routierImpacts sur l'accessibilité à la main-d'oeuvre pour les PME | |
| Citoyen | | Montréal | Considérant que le territoire Québécois appartient au peuple Québécois, il importe de considérer tout projet significatif comme ayant un impact sur le bien commun. Il est donc critique de mesurer les avantages et les inconvénients à long terme de ce projet. L'accroissement de richesse potentiel pour certains particulier privés où étranger n'a que peu de poids par rapport à la destruction d'espaces naturels riches en biodiversité. Le développement économique a largement atteint sa limite, la richesse est très mal distribuée et elle ne permet plus de répondre aux besoins de la société. Une vision à long terme qui vise une réduction marquée de l'extractivisme et de la pollution est essentiel avant l'autorisation de projet qui ne servent qu'à continuer le "Business as Usual" | Mes préoccupations particulières touchent principalement à la destruction d'habitats naturels qui ne pourront être compensés adéquatement. Avec une chute mondiale de la biodiversité de 70% dans le dernier siècle, il est absolument impensable de sacrifier une seule espèce, ni même d'accroître le risque qui pèse sur celle-ci. Suffisamment de surface sont déjà artificialisées pour ne pas avoir à en artificialiser d'avantage. | Considérer que la perte de biodiversité est l'une des menaces les plus importantes recensées par le groupe de réflexion Horizons du gouvernement fédéral : https://horizons.service.canada.ca/fr/2024/perturbations/index.shtml |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|-----------|
| Citoyen | | Saint-Hippolyte | Les enjeux sont les suivants:- Protéger l'habitat du Chevalier Cuivré, une espèce menacée- Appliquer la Loi sur la qualité de l'environnement et surtout ne permettre aucune dérogation- Respecter les normes rigoureuses concernant les rejets dans l'eau- Éviter les sédiments toxique pouvant se retrouver dans l'eau potable- Préserver la qualité de l'air- Assurer des mesures d'urgence appropriés pour faire face aux inondations- Garantir une surveillance et un suivi environnemental public | Le manquement évident d'application des lois concernant les études qui doivent être complété rigoureusement pour permettre un projet d'une telle envergure.Aucun BAPE n'a été fait pour ce projet et c'est indéniablement dut au fait que le projet serait menacé si la tenu d'une telle étude était faite. L'endroit choisi pour la construction de NorthVolt est indéniablement risqué pour plusieurs raisons environnementale qui n'ont même pas été considéré avant le début des travaux sur place. | |
| Citoyen | | McMasterville | Oui. Vérification des déchets toxiques au Richelieu.L'air durant les travaux Le trafic qu'il y aura La destruction des zone humides | De la d'avoir une usine qui n'est pas à ça place en dit long.Je me préoccupe de tout l'ensemble de la mrc. S'il a explosion , déversement au Richelieu nous allons faire quoi?Regardez en Suède. La compagnie s'est fait prendre à jeter leur produit dans un ruisseau.Y'a eu même un ou des feux. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | Longueuil | <p>Le projet doit respecter les règlements, normes, et critères. Aucune dérogation aux règlements ne doit être permise. L'avis de projet mentionne qu'il n'y a aucun cours d'eau sur le site, mais il y a un cours d'eau très près. En plus la description ne fait aucune mention que ce secteur est en zone inondable - ce qui est le cas et qui devrait augmenter à cause du dérèglement climatique. L'étude d'impact doit certainement inclure les risques d'inondation, les impacts que ça aurait sur la rivière et sur la population et les mesures d'urgence appropriées. Même si Revolt utilisera la même prise d'eau que NV6, les risques de contaminants dans l'eau de rejet de même que de déplacement du panache de sédiments contaminés et à l'habitat du chevalier cuivré doivent être inclus dans l'étude d'impact pour Revolt et le processus du BAPE doit examiner ces enjeux. Il n'est pas suffisant de se fier sur les autorisations reçues précédemment. Le terrain contient des sols contaminés et même fortement contaminés par endroit. Des analyses récentes des contaminants présents sur le terrain ou qui pourraient s'écouler vers la rivière par le terrain sont nécessaires. L'impact sur les réseaux d'aqueduc et de traitement des eaux des villes doit être analysé puisqu'il y aura une augmentation due à l'usine et aux travailleurs qui arriveront dans le secteur. Les séances d'information proposées à NV et rejetées par eux (par exemple une que Mères au front - Rive-Sud a proposée) devraient être incluses.</p> | <p>Les enjeux prioritaires sont ceux qui touchent la santé de la population - qualité de l'eau et de l'air. Tous les risques à la qualité de l'eau doivent être inclus: rejet de contaminants suite au processus de recyclage, transfert des contaminants du sol vers la rivière par ruissellement, déplacement du panache de sédiments aux prises d'eau, rejet d'eau refroidie et possiblement contaminée avec des bactéries, changement de température entre les eaux rejetées et la rivière, etc. Les risques à la qualité de l'eau et de l'air doivent être suivis sur une base régulière pendant l'exploitation de Revolt et de Northvolt. Il faut reconnaître que les contaminants qui risquent de se retrouver dans la rivière soit par ruissellement ou par les rejets de l'usine ne sont pas des contaminants habituels et ils ne sont pas traités par les usines d'épuration de l'eau. Un contrôle supplémentaire est nécessaire. Les programmes de surveillance et de suivi environnemental doivent être très réguliers et rigoureux et doivent inclure des analyses d'eau et d'air. Les résultats doivent être publics pour pouvoir alerter les régies de l'eau afin de prendre les mesures requises pour assurer la qualité de l'eau potable et pour rassurer la population.</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|--|
| Citoyen | | Napierville | <p>Bonjour, Suite à la lecture de : L'avis de projet publié par Northvolt, A) Bien que cette initiative industrielle fasse partie d'une visée pour diminuer nos émissions de CO2 il n'en demeure pas moins que la récupération de batteries génère des déchets puisque le taux de récupération énoncés par la compagnie est de 50% des matériaux récupérés. Il y aura donc dans le recyclage des batteries une part de gestion des déchets industriels qui sont identifiés, mais on ne connaît pas réellement la mise en oeuvre pour en disposer de façon sécuritaire. Beaucoup de métaux lourds seront manipulés et il est difficile de croire que ceci ne constitue pas un enjeu environnemental. Il est donc essentiel de bien connaître les pratiques utilisées par la compagnies pour la manipulation des différentes composantes ainsi que sur les mesures d'urgences qui seront définies et jugées suffisantes en cas de déversements pour éviter des contaminations majeures et permanentes sur le territoire un milieu humide emprunté.</p> | <p>B) Mes inquiétudes majeures sont les effets importants qu'aura cette industrie sur le milieu naturel de la rivière Richelieu. Tant au niveau de la prise d'eau dans la rivière Richelieu et les effets subséquents sur la qualité de l'eau (de consommation) ainsi que sur les espèces aquatiques présentes. C) D'autre part nous ne connaissons pas l'état des effluents, car il n'y a qu'une description succincte des rejets qui ne comporte aucun détail sur la qualité de l'eau qui sera rejetée dans la rivière que ce soit les composantes chimiques ou l'état (eaux chaudes) qui aurait un effet dévastateur sur l'écosystème. D) Il faut réellement encadrer cette industrie par la création de normes si nécessaire et assurer le respect des normes de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'il n'y ait aucune dérogation permise. E) Protéger l'habitat du chevalier cuivré qui (statut d'espèce menacée); et mettre en place un programme de surveillance et de suivi environnemental qui soit stricte et public (i.e. toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air soient publiées et publiques)</p> | <p>https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/plans-action/multiespeces-riviere-richelieu-2024.html https://www.covabar.qc.ca/documents/PDE/Portrait/L_eau.pdf Pauvre ou Richelieu : https://www.actioneurichelieu.com/singletproject https://fondationrivieres.org/fondation-rivieres-rend-public-le-triste-palmars-des-municipalites-2020-2/ https://www.ledevoir.com/environnement/812202/longue-liste-impacts-potentiels-usine-recyclage-northvolt</p> |
| Citoyen | | Saint-Jean-sur-Richelieu | <p>Les rejets d'eau contaminés directement à la rivière richelieu, notre principale source d'eau potable.</p> | <p>La contamination de nos cours d'eau si précieux</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|--|
| Citoyen | | Gatineau | Respecter rigoureusement les normes concernant les rejets dans l'eau;Préserver la qualité de l'air;Appliquer la loi sur la qualité de l'environnement et ne permettre aucune dérogation | Éviter les sédiments toxiques qui pourraient se retrouver dans l'eau potable ;Garantir une surveillance et un suivi environnemental public | |
| Citoyen | | Saint-Côme– Linière | Appliquer les lois en vigueur (loi qualité de l'environnement) et les respecter (sans dérogation)Protéger la qualité de l'air et la qualité de l'eauGarantir un suivi environnemental public par un observateur objectif, non-biaisé | Impact environnemental des installations, le coût de renonciation de soutenir une entreprise étrangère à mener ses activités ici vs investir dans des mesures démontrées comme efficaces pour soutenir les changements climatiques ou pour diminuer les inégalités sociales de santé de nos citoyens, les défis liés à la consommation d'électricité, l'aménagement du territoire pour préserver la qualité de vie des citoyens, mais des écosystèmes adjacents. | |
| Citoyen | | McMasterville | Traffic, incapable circuler des services publics Pollution allergie maladie | Si augmentation pollution, je vais devoir prendre médicaments pour patient exception qui coûte extrêmement cher on parle de plus de 1500\$/moi...Qualité air et trafic va tuer des gens c'est certain Moi mon hôpital pour soin spécialiste est à Montréal.Je vais faire quoi si je manque air à cause pollution? Mourir d'un choc anaphylactique parce que j'ai 4 maladies auto-immunes et pas d'argent pour déménager (trop pauvre). | Médicaments Xolair pour asthme allergique Google map pour traffic déjà loader |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|--|
| Citoyen | | Montréal | <p>1- Est-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 mètres de zone tampon recommandé pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine de batterie? Cette question inclut bien sûr le chemin d'accès relié à cette usine, les chemins reliant l'ensemble des complexes d'usines, les voies ferrées nécessaires au transport des marchandises et les débarcadères. Un oiseau aussi timide et insaisissable que celui-ci a besoin d'un habitat calme et tranquille, à l'abri des perturbations causées par les véhicules et les machines bruyants. Pouvez-vous garantir que le bruit ne dépassera pas les niveaux recommandés pour qu'il se sente suffisamment en sécurité pour rester dans cet habitat et élever ses petits ?</p> <p>2- Quels sont les risques d'écoulement de déchets toxiques vers la rivière Richelieu? Cette question comporte les risques d'écoulement des déchets déjà présents sur place (CIL) qui risquent d'être remis en circulation suite à la coupe des arbres et au besoin de creuser et brasser les sols. La question comporte aussi la préoccupation concernant les nouveaux polluants qui seront ajoutés par les activités de Northvolt (polluants éternels, PFAE, plastiques, nickel, cobalt, manganèse, lithium, etc...). Ces polluants seront-ils évalués avant la construction de toutes les usines, pendant et après, lors de la phase d'Exploitation? À quelle fréquence? Les normes en vigueur seront-elles respectées?</p> | <p>La qualité de l'eau potable pour les humains et toutes les espèces animales et végétales. Les habitats perdus. La perte des espèces menacées (végétales et animales) Le remblai de nouveaux milieux humides Déplacement de sédiments contaminés et habitat du chevalier cuivré Manque de transparence et/ou non respect des mécanismes de compensation pour perte à la biodiversité Les programmes de surveillance et de suivi environnemental de l'eau et de l'air doivent être très réguliers et rigoureux et publics. Le manque de transparence (les cartes changent toujours et l'accès à l'information est difficile (caviardé ou noyé ou inaccessible) Le respect des normes et des lois, l'ajout de norme dans les dossiers non réglementés (ex. Nickel dans l'eau) .Le nombre de lois, règlements ou normes transformés par décret dans ce dossier par le MELCCFP est alarmant.</p> | <p>https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/petit-blongios/</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|--|
| Citoyen | | Marieville | La préservation du chevalier cuirvé, la préservation des milieux humides, le maintien de la qualité de l'eau du Richelieu, le niveau sonore pour les résidents autour de l'usine. | Que Northvolt respecte SCRUPULEUSEMENT les normes environnementales en vigueur au Québec, qu'il crée un milieu humide équivalent à celui qu'il a détruit. | Pauvre ou Riche lieu documentaire sur la qualité de l'eau du Richelieu. |
| Citoyen | | Austin | Respect des normes concernant les rejets dans l'eau Qualité de l'air Ne permettre aucune dérogation dans l'application de la loi sur la qualité de l'environnement | Protéger l'habitat du chevalier cuirvé Sédiments toxiques retrouvés dans l'eau potable Que se passe-t-il en cas d'inondations | |
| Citoyen | | Montréal | Les impacts environnementaux aussi bien que ceux affectant la qualité de vie des résidents, la qualité de l'air, la perte ou la dégradation de milieux humides, les perturbations sur les espèces végétales et animales DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES DE MANIÈRE OBJECTIVE, NONOBTANT LES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES. Sous-évaluer de tels enjeux serait contraire au bon sens, à l'éthique et à la démocratie. | Les dangers pour la rivière Richelieu en raison des rejets d'eau contaminée. Cette pollution, même temporaire, est une menace directe à l'habitat de certaines espèces, tel le chevalier cuirvé. Les sols contaminés sur lesquels se situe la future usine représentent un réel danger pour l'environnement. Ce qui est d'autant plus inquiétant que l'entreprise manque de transparence quand il est question des mesures d'atténuation. Ma grande crainte est que les considérations économiques, tel les emplois qu'on fait miroiter sous couvert d'intentions environnementales, des batteries électriques les plus vertes au monde, l'emportent sur les enjeux réels envers l'environnement. D'autant plus que la filière des voitures électriques est de plus en plus remise en question comme solution aux diminution des GES. Depuis le début de cette saga, autant le gouvernement que l'entreprise Northvolt font preuve d'opacité, voire d'arrogance envers les préoccupations légitimes de citoyens. Je souhaite sincèrement que les ministères concernés, tant fédéraux que provinciaux, l'environnement en tête de liste, mettent leurs culottes et agissent "en bon père de | https://www.ledevoir.com/environnement/811458/environnement-northvolt-demande-premiere-autorisation-rejet-eau-riviere-richelieu https://www.ledevoir.com/environnement/808159/loi-especes-peril-risque-bloquer-northvolt https://www.sciencepresse.qc.ca/vote-pour-science/2024/02/07/seront-impacts-environnementaux-northvolt https://www.journaldequebec.com/2024/05/06/northvolt--voici-la-liste-des-effets-anticipes-de-la- |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|--------|--------------|-----------------------------------|-------|---------------|---------------------------|
| | | | | famille". | future-usine-de-recyclage |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Citoyen | | Deux-Montagnes | <p>Il est incontournable que les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées telles quelles, sans permettre aucune dérogation. Des précédents comme celui des normes particulières pour la Fonderie Horne qui peut émettre beaucoup plus que la norme québécoise d'arsenic à Rouyn-Noranda sont inadmissibles, inquiétants et injustes. Ne pas reproduire ce passe-droit nuisible à la santé des citoyens et de la biodiversité. La qualité de l'air doit donc être préservée; il ne doit en aucun cas être contaminé. La qualité de l'eau du Richelieu doit être préservée à tout prix. Les rejets dans l'eau devraient donc respecter les normes les plus strictes. Afin de protéger la qualité de l'eau et, éventuellement l'eau potable, les prises et les rejets d'eau ne devraient pas soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière. Les différentes opérations devront tenir compte de la nécessité de protéger l'habitat du chevalier cuirré, qui est une espèce menacée. Avec les changements climatiques et les risques d'augmentation du niveau de l'eau ou l'augmentation de la fréquence de pluies abondantes et rapides ou de longue durée, des mesures d'urgence appropriées devraient être prévues et diffusées pour faire face au risque d'inondations. Les programmes de surveillance et de suivi environnemental devront être publics. Toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air devraient être rendues publiques en temps réel afin de favoriser l'acceptabilité sociale du projet.</p> | <p>QU'on fasse fi de la santé des populations environnantes. Qu'on néglige la protection du chevalier cuirré et de tout autre élément de la biodiversité. Que l'aspect économique soit favorisé au détriment de la santé des populations et des changements climatiques. Que l'information et les données probantes des évaluations et surveillances soient difficiles d'accès ou carrément cachées. Qu'aucun organisme indépendant ne soit impliqué dans l'élaboration, les consultations et évaluations du projet ni, ensuite, sa surveillance pendant les opérations. Que l'énergie et les matériaux utilisés rendent le projet très couteux et sans réelle valeur environnementale si la solution pollue autant ou plus que ce qu'elle compte régler comme problème, soit la récupération et le recyclage des batteries. Que l'installation de cette nouvelle usine, après celle de la fabrication de composantes de batteries, transforme et fragilise énormément tout le tissu social environnant, l'offre de services à la population, la circulation, le logement, etc.</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|---|
| Citoyen | | Sainte-Françoise | <p>Le projet Revolt, n'a rien de 'vert'. Northvolt attribue ce qualificatif à son projet d'industrie lourde. Est-ce que l'usine sera peinte en vert? Il est clair que ce projet affectera la qualité de vie des gens, le paysage patrimonial de la vallée du Richelieu. Alors, quelles seront les mesures atténuations que Northvolt pourra proposer à la population? L'éclairage extérieur sera comment pour ne pas trop perturber les chauves-souris, les oiseaux et même les humains? Ma plus grande inquiétude est la qualité de l'eau. Qui fera le contrôle de la qualité de l'eau? Qui vérifiera que les éléments chimiques nécessaire aux processus de production afin qu'ils ne se retrouvent pas dans l'eau, l'air et la terre? Northvolt paiera-t-il les frais d'aqueduc et d'égouts ainsi que les coûts d'amélioration des réseaux municipaux qu'occasionneront l'implantation des usines? Je crois que Northvolt doit puiser de l'eau dans la rivière Richelieu pour le refroidissement et la retourner par la suite dans la rivière. Il est clair que ceci affectera la biodiversité de la rivière ainsi que les Chevaliers cuivré, une espèce en péril. COVABAR, en référence a déjà beaucoup de limites et de données manquantes + l'ajout du chimique de Northvolt, est-ce que ce sera gérable et à quels coûts? La déclaration de l'eau des élu.e.s ne tient plus la route et les Plans stratégiques de MCM & SBLG suite à des consultations citoyennes disparaissent devant Revolt & Northvolt. Sommes-nous en démocratie?</p> | <p>Le projet Revolt, n'a rien de 'vert'. Northvolt attribue ce qualificatif à son projet d'industrie lourde. Est-ce que l'usine sera peinte en vert? Il est clair que ce projet affectera la qualité de vie des gens, le paysage patrimonial de la vallée du Richelieu. Alors, quelles seront les mesures atténuations que Northvolt pourra proposer à la population? L'éclairage extérieur sera comment pour ne pas trop perturber les chauves-souris, les oiseaux et même les humains? Ma plus grande inquiétude est la qualité de l'eau. Qui fera le contrôle de la qualité de l'eau? Qui vérifiera que les éléments chimiques nécessaire aux processus de production afin qu'ils ne se retrouvent pas dans l'eau, l'air et la terre? Northvolt paiera-t-il les frais d'aqueduc et d'égouts ainsi que les coûts d'amélioration des réseaux municipaux qu'occasionneront l'implantation des usines? Je crois que Northvolt doit puiser de l'eau dans la rivière Richelieu pour le refroidissement et la retourner par la suite dans la rivière. Il est clair que ceci affectera la biodiversité de la rivière ainsi que les Chevaliers cuivré, une espèce en péril. COVABAR, en référence a déjà beaucoup de limites et de données manquantes + l'ajout du chimique de Northvolt, est-ce que ce sera gérable et à quels coûts? La déclaration de l'eau des élu.e.s ne tient plus la route et les Plans stratégiques de MCM & SBLG suite à des consultations citoyennes disparaissent devant Revolt & Northvolt. Sommes-nous en démocratie?</p> | <p>https://covabar.qc.ca/Cova-admin20/wp-content/uploads/2021/02/PDE_Diagnostic.pdf https://www.mrcvr.ca/wp-content/uploads/2023/09/DECLARATION_Engagement_MRCVR_Protection_Richelieu_Vf2.pdf https://www.mcma.sterville.ca/wp-content/uploads/2023/06/mcmasterville-plan-strategique-final.pdf https://www.villesblg.ca/ville/democratie/planification-strategique/ https://www.mrcvr.ca/wp-content/uploads/2020/04/PSO_2020-2025_Document_presentation_VF_VE_RSION-WEB.pdf SVP contactez-moi si lecture impossible</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|-----------|
| Citoyen | | Saint-Philippe | Préserver la qualité de l'air et de l'eau potable et l'habitat d'espèces de poissons menacées. | Préserver la qualité de l'air et de l'eau potable et l'habitat d'espèces de poissons menacées. | |
| Citoyen | | Montréal | L'impact direct et indirect sur la biodiversité et les communautés. | C'est le manque de transparence en l'absence d'un BAPE et surtout que l'on investisse l'argent public et qu'on encourage l'utilisation de la filière batterie qui est une solution transitoire plutôt que de le faire avec le transport collectif. Je suis également inquiète pour la destruction de la biodiversité sur le site choisi, notamment des espèces menacées et les zones humides. Même en promettant une restauration ailleurs, cela est incomparable à ce qui existe actuellement. | |
| Citoyen | | Montréal | Bien que je n'habite pas à proximité de ce projet, je partage les inquiétudes des résidents. Selon moi, tout projet de ce type, peu importe la région dans laquelle il se situe, devrait être présenté de façon totalement transparente. À mes yeux, la démonstration n'a pas été faite eu égard à la prétention de fabrication de « la batterie la plus verte au monde ». Ça part bien mal. | Alors que nous devrions nous engager dans la sobriété, ce projet (comme l'ensemble de la filière batterie) ne fait que perpétuer un mode de vie destructeur de l'environnement. Vous comprendrez que je suis grandement préoccupée par tout ce qui touche la santé des cours d'eau, la qualité de l'air, la disparition des milieux humides, les impacts sur la qualité de vie des résidents du coin. Je ne comprends pas, en ces temps de pénurie de main-d'œuvre et de crise du logement qu'il soit permis de mettre autant de pression sur un écosystème tant socio-économique que faunique. D'ailleurs, d'où proviendra la main-d'œuvre? Il y a fort à parier qu'il y aura là aussi beaucoup de travailleurs étrangers et/ou du « fly in fly out » ce qui, de mon point de vue, met à mal le tissu social de toute région. Par ailleurs, à la lecture de différents articles, je n'ai aucune confiance en Northvolt! | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|--|-----------|
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | Santé des habitants des régions touchées par le projet | Risques potentiels sur la santé des citoyens qui vivent aux alentours et l'environnement Émanation de substances susceptibles d'être dangereuses dans l'air , le sol et la rivière du richelieu Rayon sur lequel les émanations dans l'air vont être propagées | |
| Citoyen | | Beaconsfield | Protéger l'habitat du chevalier cuivré | Éviter les sédiments toxiques | |
| Citoyen | | Montréal | La qualité et la quantité d'eau usée rejetée dans rivière Richelieu | La qualité de l'eau de la rivière richelieu | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Citoyen | | Saint-Raymond | <p>Les sols contaminés par la CIL à nu et s'écoulent dans la rivière Richelieu (voir fiche 9344). Le zonage à SBLG est résidentiel et ne permet pas d'usine chimique. Les émanations de particules fines tel: nickel, lithium, cobalt, COV, adjuvants utilisés dans processus ainsi que toutes celles des batteries reçues de partout dans le monde dont nous ne connaissons PAS les composantes qui se déposeront en particules fines dans l'air et l'eau de la Richelieu qui ne sont PAS filtrés par l'usine RIEVR - Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu desservant 9 municipalités ayant un impact sur la santé. Voir avec la RIEVR (la régie intermunicipale de l'eau qui est en aval de l'usine s'il est possible d'ajouter ces polluants à filtrer (car ils ne le sont pas dans leur système présentement et aussi l'arsenic qui est présent sur le terrain contaminé de la CIL se déversent; le terrain étant à nu. Vérifier que les particules fines nuiront pas au développement et santé (enceintes, des CPE à moins 1km). Voir au ruisseau adossé derrière le bâtiment de recyclage ne soit pas impacté par les polluants ou érodassions. Voir que les bassins d'eau, le bâtiment et stockage des batteries à recycler ne sont PAS en zone inondable, car présentement si l'on se fie au dernier point de presse de Northvolt 3 avril 2024 montrait la carte du site dont l'usine de recyclage est directement en zone inondable et est à prévoir. Voir à sécurité, santé si explosion/feu.</p> | <p>Santé de la rivière, protection différents poissons, faune aquatique fragiles aux changements de température de l'eau. Qu'on enlève l'occurrence (51883) petit Blongios identifié type Site de reproduction; hirondelles rivage sites de reproductions (occurrence 81127) et plusieurs colonies de différentes espèces de chauves-souris, 3 types de tortues dont la tortue molle à épine qui s'y reproduit. Stockage batteries usagées; les sols étant déjà contaminés. La santé de la population autour. L'usine de recyclage en zone inondable. Svp faites l'exercice de superposer la carte des bâtiments à celle des zones inondables. Déversements potentiels si inondations et les bassins de rétention: Métaux lourds, Substances chimiques organiques, Substances toxiques, contamination de l'eau, Risque santé humaine. Poursuites multiples Northvolt en Suède. Eaux de ruissellement du terrain sols contaminés en ce moment. Feux et explosions, Les fumées feux batteries lithium-ion sont toxiques alors que les instances disent que non; études scientifiques émettent conclusions contraires il y a émanations de Cyanure lors de feux/explosions. Dénivellement voie ferrée problématique (Mégantic). Zonage terrain St-Basile-le-grand est Résidentiel, pas un zonage d'activités chimiques. Est écrit noir sur blanc usage spécifiquement exclu d'industrie chimique (voir lien). Qui paiera services d'incendies? Pas aux contribuables de payer pour le privé surtout que nous payons déjà ce projet via impôts à 13,39 à</p> | <p>Toutes les références des différents sujets et préoccupations abordées dont les zones inondable la toxicité, les poursuites contre northvolt, le zonage d'industrie chimique exclue du terrain de Nothvolt dans site de la ville sont dans ce fichier disponible en lecture. Les liens internet prenaient trop de caractères. https://drive.google.com/file/d/1jGTB-F1KdZx-FF9KAWSS03sC7KPVkLIC/view?usp=sharing</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|--------|--------------|-----------------------------------|-------|---------------|-----------|
| | | | | perpétuité | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|---|---|---|
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | La langue de travail est souvent un enjeu dans les compagnies multinationales, qui peuvent embaucher du personnel avec un niveau de Français faible, voir même inexistant. Le Français se doit d'être la langue parlée dans ce projet pour assurer que les citoyens des villes touchées et des villes environnantes ont les mêmes chances que quiconque autre d'obtenir un emploi dans l'usine, ainsi que pour la préservation du français. | Ma préoccupation est: Quelle sera la langue de travail dans l'usine? A-t-on des garanties que toutes les personnes employées auront un niveau suffisant de français pour pouvoir soutenir une conversation? Si la compagnie embauche des travailleurs étrangers, temporaire ou permanent, quelle démarche utilisera-t-elle pour assurer un niveau de Français (et une compréhension du parler Québécois) suffisant? S'il s'avère que la compagnie mentionne que la langue de travail sera l'anglais, ou que la langue de travail sera normalement le français, mais qu'elle n'exigera pas un niveau de conversation suffisant en français de la part de tous les employés, forçant ainsi les autres travailleurs à communiquer avec ces employés en anglais, quelles seront alors les impacts possibles pour les villes concernées et avoisinantes. Sachant que des étrangers logeront sûrement proche de l'usine, ces travailleurs pourraient avoir de la difficulté à s'intégrer, leur enfants pourraient impacter le travail dans les écoles, les CPE, ..., ils pourraient causer des dépenses supplémentaires aux villes, ... Cette question est d'autant plus pertinente que NorthVolt a affirmé que des centaines de travailleurs étrangers seront requis pour lancer la production ce qui a le potentiel d'avoir un grand nombre de personnes ne parlant pas, ou peu, le français s'établir en même temps et avoir besoin de services. | https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2029747/northvolt-quebec-travailleurs-etranagers-usine |
| Citoyen | | Sainte-Anne-des-Lacs | | La pollution de l'eau La pollution de l'air Certains poissons dans la rivière Désastre écologique | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|---|
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | Je ne suis absolument pas d'accord avec ce projet qui détruit une partie de notre environnement. Le projet de pile est désuet, cette technologie est maintenant dépassée. C'est vraiment beaucoup d'argent pour une technologie qui ne sera plus utilisée dans très peu de temps. | Je suis tellement déçu par les gouvernements qui changent les lois pour permettre à des multi Nationaux de venir tout détruire ce que nous essayons de bâtir dans le plus grand respect de la nature. | Nous n'avons absolument pas besoin de ce genre de projet chez nous, qui est tout à fait désuet et non respectueux de l'environnement. |
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | La circulation sur le boulevard Laurier (116) n'est déjà pas négligeable. Y aura-t-il plus de transport en commun de créer - plus d'autobus efficaces et de trains de banlieue? | La qualité de l'air et surtout la qualité de l'eau m'inquiètent. Nous puisons notre eau potable du Richelieu, comme des milliers d'autres citoyens Québécois, sans parler des poissons, des oiseaux et des animaux. | |
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | La fabrication des batteries et des cathodes sera-t-elle abordé considérant le danger de feu? La qualité de l'eau de la rivière Richelieu. La capacité pour Hydro-Québec d'offrir l'électricité nécessaire à Northvolt et aux citoyens des municipalités concernées. Le bruit de la construction de l'usine. La fluidité des transports. Les taxes municipales. | Quelle sera la nature exacte des résidus présents dans les bassins de rétentions, combien de bassins sont prévus, quelles sont les mesures de sécurité prévues pour éviter toutes noyades, quelle sera la nature des émanations des bassins, seront-elles testées et analysées, par qui, quand, les résultats seront-ils publiques?Y aura-t-il du transport ferroviaire lié à RV6.1 sur le site et selon quel horaire et fréquence?Quels type et quel volume de transport routier est à prévoir, selon quels horaires, pour RV6.1?Quels seront les niveaux de décibels et de pollution lumineuse résulteront de l'ensemble activités reliés à RV6.1?Quelles seront les mesures d'atténuation et quelles en seront les causes et les sources?Quelle quantité d'eau sera utilisée par RV6.1 et quelle sera la nature exacte des rejets et leurs effets sur l'ensemble de la biodiversité au sens large? | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|---|
| Citoyen | | Montréal | Dossier qui a été monté en cachette. Fait fi de toutes nos garanties de société en matière de protection de l'environnement .Il reste peu de.milieus naturels autour de Montréal. Ce site est stratégique comme corridor de biodiversité. | Un BAPE est essentiel sur ce projet. Aussi besoin d'un BAPE générique sur l'utilisation de l'énergie au Québec. Beaucoup d'utilisation inutile d'énergie. | Un BAPE |
| Citoyen | | Beloeil | -Quels procédés hydrométallurgiques exacts et détaillés, Revolt entend-il utiliser? -Quelles seront exactement toutes les substances qui seront extraites lors du processus?-D'où proviendront les batteries qui seront recyclées dans l'usine de Revolt?-Y aura-t-il un processus de traçabilité, un registre, public en ligne, accessible, sans avoir recours à la loi sur l'accès à l'information, pour connaître la provenance exacte ainsi que les quantités totales des batteries qui seront traitées et recyclées par RV6.1?-RV6.1 recyclera-il d'autres types de batteries que des NMC?Si oui, lesquelles et quelles substances contiennent-elles exactement?-Comment RV6.1 assurera la sécurité et la santé de la biodiversité, humaine, animale et végétale (sol, air, eau) en présence de Composés Organiques Volatiles (COV), des PFAS (polymère électrolyte) et du gaz SF-6, actuellement utilisés dans la fabrication des batteries dites électriques?-Exactement quels types de polymères électrolytes seront utilisés par Northvolt étant donné que ceux-ci pourraient se retrouver dans le processus de RV6.1?-Comment Revolt prévoit disposer de l'ensemble des matières et substances résiduelles (exemple: gâteau résiduel), qui ne pourront être récupérées ou revalorisées, quelles sont-elles exactement et par quelles | RV6.1. doit occuper 72 500m2, donc 7.25 he, sur les 170 000 he. On peut entrevoir qu'il y aura d'autres phases à RV6.1 Est-ce bien le cas? Si oui, quelle superficie du terrain sera réellement utilisée par Revolt au total?-Quelle sera la nature exacte des résidus présents dans les bassins de rétentions, combien de bassins sont prévus, quelles sont les mesures de sécurité prévues pour éviter toutes noyades, quelle sera la nature des émanations des bassins, seront-elles testées et analysées, par qui, quand, les résultats seront-ils publiques? - Si il a des phases subséquentes à RV6.1, quel sera réellement le tonnage de l'ensemble des matières,(entrant/sortant) supplémentaires à celles décrites dans l'avis de projet?-Quelle quantité d'eau sera utilisée par RV6.1 et quelle sera la nature exacte des rejets et leurs effets sur l'ensemble de la biodiversité au sens large?-Quelle sera la quantité exacte de CO2 et des autres GES (veuillez préciser lesquels) seront émis par RV6.1, lors de la construction et des opérations. -Quels type et quel volume de transport routier (ferroviaire? navigable?) est à prévoir, selon quels horaires et fréquence?-Quels seront les niveaux de décibels et de pollution lumineuse résultant de l'ensemble des activités reliés à RV6.1?-Quelles seront les mesures d'atténuation et | Plusieurs questions qui demeurent sans réponses dans les documents dont nous disposons. D'où l'importance de les adresser ici.Un grand merci! |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| | | | normes environnementales sont-elles encadrées actuellement?Quels sont les niveaux d'écotoxicité exacte de toutes les matières qui seront traitées par RV6.1? | quelles en seront les causes et les sources?- L'ensemble des usines Northvolt sont interreliées (ex prise d'eau unique), une étude d'impacte globale sera t-elle faites? | |
| Citoyen | | Montréal | Les enjeux environnementaux : destruction du territoire, arbres, flore, faune, résidus se retrouveront dans la rivière Pollution: poussière suite aux travaux, camions nombreux, résidus s'écoulant dans la rivièrePollution sonore: de nombreux résidents vivront dans le bruit provoqué par les travaux, camions, rues, coupes, etc | Destruction de nombreux arbres contribuant au réchauffement de la planète et de la région Pollution de la rivière causée par les résidus qui se retrouveront dans la rivière suite aux travaux et circulation de nombreux véhicules pendant et après les travauxDisparition d'oiseaux, de mammifères, etc | |
| Citoyen | | Laval | La qualité de l'eau et de l'air autour du site et en aval (pour l'eau) doivent respecter, au minimum, les normes actuelles. Il doit y avoir aucune dérogation permettant de dépasser les normes. Le terrain donne directement sur la Rivière Richelieu. Cette rivière et son écosystème doit être protéger de tout déversements potentiellement toxiques.Il doit avoir une supervision stricte des émissions polluantes et des déversements par un partie complètement indépendant de Northvolt.Les sols contaminés: le terrain acquis par Northvolt présente actuellement des sols contaminés. Ceux-ci doivent être décontaminé selon les meilleurs pratiques et non simplement enfuie ou déplacés. | Ma plus grande préoccupation est la 'magouille' qui a déjà eu lieu dans ce dossier et qui ne promet rien de bon. Par 'magouille' je pense aux lois qui ont été modifiées, aux directives données au fonctionnaire du ministère de l'environnement d'accepter le projet malgré des lacunes importantes au niveau de la gestion des milieux humides et le non-respect de nos lois présentement en vigueur. Tel que rapporté dans un article de la presse du 2023-11-23, 'Selon la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, tout milieu humide ayant les caractéristiques recherchées mérite d'être sauvegardé, même ceux créés par l'intervention humaine.' J'ai l'impression que nos lois sur la protection de l'environnement sont bafouer. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|---------------------------------------|
| Citoyen | | Otterburn Park | Impact sur la prise d'eau potable d'Otterburn Park. Impact sur la biodiversité de la rivière Richelieu. Impact sur le club de canotage d'Otterburn Park. Impact sur la future école primaire qui sera située dans le quartier Le Patriote à Otterburn Park, tout juste de l'autre côté de la rivière Richelieu, en face de l'usine. Est-il sécuritaire pour la santé des enfants qu'une école soit construite aussi près de l'usine? Impact sur la santé de l'exposition à long terme aux activités de l'usine. Toxicité de la matière noire, des produits et sous-produits qui seront issus de l'usine et du processus de recyclage. Intensité des odeurs produites par l'activité de l'usine ainsi que lors du chargement de matière première et de produits finis. Volatilité des matières premières. | Possibilité que l'usine contamine la prise d'eau potable d'Otterburn Park. Effet dépressif du choc sur les résidents causé par le changement radical et soudain de la région. Hauteur et dimension des bâtiments en contradiction avec le paysage champêtre de la région. Destruction du tissu social de la région causé par l'affut massif de travailleurs. Otterburn Park doit absolument être incluse dans l'étude d'impacts des effets de l'usine sur la population, la santé publique et l'environnement. Les citoyens d'Otterburn Park habitent plus près de l'usine que ceux de Saint-Basile-le-Grand. Ils sont ceux qui subiront le plus les effets de l'usine. Perte de valeur des maisons causée par les activités de l'usine. Possibilité que le quartier devienne non grata à cause de la contamination de l'eau potable, des odeurs et du bruit. Perte d'identité de la région. Le région sera réduite à Northvolt. Transformation d'une région champêtre et résidentielle en une région industrielle. | |
| Citoyen | | Saint-Jean-sur-Richelieu | Protéger l'habitat du chevalier cuiré qui est une espèce menacéeAppliquer la Loi sur la qualité de l'environnement et ne permettre aucune dérogationRespecter rigoureusement les normes concernant les rejets dans l'eauÉviter les sédiments toxiques pouvant se retrouver dans l'eau potablePréserver la qualité de l'airAssurer des mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondationsGarantir une surveillance et un suivi environnemental public | La protection d'espèces menacées dans la rivière Richelieu Je crains qu'il y ait des dérogations à la Loi sur la qualité de l'environnementJe crains des rejets toxiques dans l'eauJe crains des sédiments toxiques pouvant se retrouver dans l'eau potableLa qualité de l'air est importanteLa rivière Richelieu est sujette aux inondations. Qu'arrivera-t-il quand il y en aura?Je crains qu'il n'y ait pas assez de surveillance et de suivi environnemental public | Loi sur la qualité de l'environnement |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|--|
| Citoyen | | Sainte-Julie | <p>Northvolt achète un terrain, en partie contaminé, en toute connaissance de cause, mais demande au Ministère de pêche et océan de rejeter la terre contaminée dans le Richelieu. Que les études et impacts sur l'environnement ne soient pas terminés avant le début de la construction ou voulait tout simplement passer outre le BAPE. Que personnes ne sache tous les impacts d'u e telle compagnie, car en Suède, ça ne date que de 2021. Le contrat de confidentialité avec les maires et citoyens, obligé par Northvolt. J'aimerais savoir si les l projet, seules. Que personne ne soit informée des conséquences du projet en terme d'électricité détruisant d'autres milieux pour amener celle-ci à Northvolt ayant besoin de capacité en électricité, plus grande que la ville de Longueuil. En terme de non protection des animaux, poissons, humains etc..Passer outre les oiseaux protégés et leur protection ect...en terme d'infrastructures ajoutées, en terme de trafic ajouté, en terme d'ajout de chemin de fer, en terme de pollution pour ces mêmes villes..... Il faut être vigilants pour que Northvolt n'ait pas de subvention additionnelle pour faire venir des employés étrangers quand Northvolt se vante d'avoir 3000 applic.</p> | <p>Qu'il ait planifié de prendre l'eau du Richelieu et ensuite la remettre, ce qui va nécessairement élever la température du Richelieu et pollution. Détruire l'environnement etc..Il faudrait y avoir des inspections de l'environnement surtout pour le recyclage, car les batteries, à l'international, n'ont pas toutes les mêmes normes de produits chimiques à utiliser. Le Québec ne doit pas devenir le dépotoir mondial des autres pays à cause de Northvolt de produits nuisibles et dangereux pour l'environnement. Ne pas changer les normes établies pour la protection de l'environnement.....j'en oublie...qu'il y ait enquête sur cette affaire pour que le gouvernement ne répète pas ses manques de responsabilités environnementales.</p> | <p>...qu'il y ait enquête sur cette affaire pour que le gouvernement ne répète pas ses manques de responsabilités environnementales .Que l'on mette en place des lois sur la politique de transparence dans le secteur de l'électricité comme dans les autres secteurs industriels pour éviter la corruption et les enveloppes brunes.NORTHVOLT est sous inspection en Suède actuellement https://pivot.quebec/2024/03/05/northvolt-assemblera-des-produits-chimiques-avec-un-impact-inconnu-sur-leau-du-richelieu</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|--|
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | Plus de transparence. Le fait que le projet avance quand même (coupe de bois), et ce, sans réalisation d'un BAPE. Le projet devrait être mis sur pause. | Décisions purement économique \$\$\$ sans aucun recul pour connaître les impacts sur la faune, la flore, l'eau, les citoyens, etc. L'augmentation du trafic. Les rejets dans la nature. Sur le site, il y avait des animaux comme des cerfs, renards, etc. | |
| Citoyen | | Longueuil | Sol | Eau de la rivière Richelieu | |
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | Besoin de précision quand au rejet de métaux lourd et contaminant éternel comme l'eau sera pris dans la rivières richelieu et relâche après refroidissement dans cette même eau que que cette eau est utilisé dans toute les communautés comme source d'eau potables | Contamination des sol relacher dans l'air ou l'eau Inondation des parti qui peuvent contenir des matières toxiques et pourraient être emporte dans un éventuel cru des eau ou embâcle hiver et automne | Canopée. Entourant le site promis lors de la presentation du projet par la ville de saint-basile-le-grand Digue de rétention en cas de déversement produit chimique ou inondations Merci Benjamin Bourgoin 514-975-8108 Bbourgoin84@gmail.com |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|-----------|
| Citoyen | | Montréal | <p>Consultation publique sur la directive ministérielle. L'étude d'impact doit assurer que...</p> <ul style="list-style-type: none"> • les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées telles quelle et qu'il n'y ait aucune dérogation permise – on ne veut pas du genre de contamination qu'on retrouve à Rouyn-Noranda avec la Fonderie Horne ou Arvida avec Rio-Tinto ou Québec avec le nickel; • la qualité de l'eau du Richelieu soit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes; • les prises d'eau et le rejet d'eau se fasse sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable; • l'habitat du chevalier cuivré qui est une espèce menacée soit protégé; • la qualité de l'air soit préservée et donc que l'air ne soit pas contaminé; • des mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondations soient développées • les programmes de surveillance et de suivi environnemental soient publics, i.e. que toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air effectuées pour ces programmes soient rendues publiques en temps réel. <p>Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avis de projet publié par Northvolt • La Directive pour la réalisation d'une étude d'impacts sur l'environnement pour l'usine de recyclage publiée par le Ministère de l'Environnement | <p>Consultation publique sur la directive ministérielle. L'étude d'impact doit assurer que...</p> <ul style="list-style-type: none"> • les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement soient appliquées telles quelle et qu'il n'y ait aucune dérogation permise – on ne veut pas du genre de contamination qu'on retrouve à Rouyn-Noranda avec la Fonderie Horne ou Arvida avec Rio-Tinto ou Québec avec le nickel; • la qualité de l'eau du Richelieu soit préservée et que les rejets dans l'eau respectent des normes très strictes; • les prises d'eau et le rejet d'eau se fasse sans soulever les sédiments contaminés déposés dans la rivière puisque ces sédiments pourraient se retrouver dans l'eau potable; • l'habitat du chevalier cuivré qui est une espèce menacée soit protégé; • la qualité de l'air soit préservée et donc que l'air ne soit pas contaminé; • des mesures d'urgence appropriées pour faire face aux inondations soient développées • les programmes de surveillance et de suivi environnemental soient publics, i.e. que toutes les données sur la qualité de l'eau et de l'air effectuées pour ces programmes soient rendues publiques en temps réel. <p>Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avis de projet publié par Northvolt • La Directive pour la réalisation d'une étude d'impacts sur l'environnement pour l'usine de recyclage publiée par le Ministère de l'Environnement | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|---|
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | <p>Implantation très dense de bâtiments industriels pour produits chimiques - enjeux de sécurité incendie et de renseignements véridiques et honnêtes sur les dimensions nécessaires - préoccupation d'expansion sur les terres agricoles. La superficie de NV6 est de 170 ha. On avait appris par Radio-Canada le 28 septembre 2023, que « l'usine construite en Montérégie sera presque identique de celle de Skellefteå » en Suède et, que la superficie du terrain de l'usine Skellefteå est de 200 hectares. Source Jean-François Bélanger, Radio-Canada, 28 septembre 2023 https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8830617/northvolt-une-usine-geante-bien-implantee-en-suede</p> <p>Implantation incompatible en zonages existantLa planification d'une giga-usine de batteries électriques dans cet environnement est certainement un acte éloigné des besoins humains des gens en leurs activités en leur environnement existant (Réf. 1)... résidences des aînés, usine municipale d'eau potable, club de canotage, marina et leurs membres, les habitués d'un centre communautaire culturel et d'un parc riverain, résidents et leurs résidences. . « selon Michelle Arcand, auteure et Lorraine Brissette, t.s. (5) La Loi sur le développement durable maintient cet équilibre (6) : « les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les p</p> | <p>Préoccupation d'un projet fondé sur la crainte et la mauvaise foi: NV6.1 est fondé sur les faits que NV6 a été accepté par le Ministre à cause d'une crainte du Ministre de perdre NV6, une décision guidée par la crainte. Le projet NV6.1 est aussi fondé sur la mauvaise foi de Northvolt d'avoir cherché et obtenu d'éviter un BAPE pour NV6, causant un préjudice à la population. La LQE devait traiter l'impact sur le paysage. Il a été rien entendu sur cet impact. Le choix du site par Investissement Québec et Northvolt est très insensible à la vie en Montérégie. La giga usine se projette dans le cadre des paysages de cinq collines montérégiennes observables des deux seules voies publiques du site 116 et 223. Les collines du mont Saint-Hilaire, Saint-Bruno, Rougemont, Saint-Grégoire et Yamaska font partie de l'ADN des citoyens de la Vallée-du-Richelieu et de la Montérégie. Une étude des impacts visuels de NV6 et son partage à la population est un droit de la population en ce moment même avant l'étude de l'impact sur le paysage de NV6.1. Svp rétablir ce droit à la population dans le plus bref délai. P.S. Je désapprouve l'implantation de NV6 et NV6.1 dans mon cher environnement. Merci de l'attention que vous avez accordée à mes préoccupations et à mon désaccord de votre accord à NV6.</p> | <p>Réf. 1 « ... un besoin est un élément, un ingrédient essentiel au maintien de notre équilibre physique et psychique. » selon Michelle Arcand, auteure et Lorraine Brissette, t.s. (5) Michelle Arcand, auteure et Lorraine Brissette, t.s. Lorraine Brissette détient une maîtrise en service social spécialisée en gérontologie et en recherche. Elle est co-auteure avec Michelle Arcand de la démarche de la prévention de l'épuisement en relation d'aide.</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|-----------|
| Citoyen | | Mont-Saint-Hilaire | <p>Est-ce qu'on sera assuré que la température de l'eau rejetée ne contribuera pas à la prolifération de bactéries pathogènes ni à l'eutrophisation de l'habitat? Est-ce qu'on sera assuré que la température de l'eau rejetée ne nuira pas à la santé et la reproduction des végétaux et animaux, dont les espèces menacées, tel le chevalier cuirré et la tortue molle? Est-ce que le fait de construire l'usine de recyclage de batterie ou des infrastructures qui y sont reliées (bassins de rétention, autres usines) dans une zone inondable qui est, de plus est, une zone contaminée par des déchets laissé par la CIL ne constitue pas un risque immense pour la salubrité de la rivière et son caractère potable? Quel sera l'impact de Northvolt sur la hausse du prix des loyers et la pression sur les services publics (pénurie de place en garderie, en milieu scolaire, soins de santé, capacité routière, etc)? La construction de l'usine de recyclage de batteries respectera-t-elle le zonage municipal en vigueur? En comparant différentes cartes, il semblerait que l'usine sera construite en zone inondable. Quels sont les risques associés ? / Présence d'un cours d'eau près du site et terrain en zone inondable (absent de la directive et de l'avis de projet) - Risques et mesures d'urgence à inclure</p> | <p>La santé de la rivièreLa qualité de l'eau potable pour les humains et toutes les espèces animales et végétales.Les risques pour la qualité de l'air (poussières, CO2, danger du lithium, si risque d'incendie, etc...)Accaparement de l'eau qui est une ressource communeLes habitats perdus.La perte des espèces menacées (végétales et animales)Le remblai de nouveaux milieux humidesDéplacement de sédiments contaminés et habitat du chevalier cuirréManque de transparence et/ou non respect des mécanismes de compensation pour perte à la biodiversité Les risques d'inondations : sur le terrain de Northvolt et sur les terrains avoisinants (habitations) suite au remblaiement de milieux humides et l'asphaltage des surfaces entres autresLe bruitla circulationImpact sur les infrastructures municipales - aqueduc et de traitement des eaux - du à l'usine et à l'afflux de travailleurs Pression sur les services publics: école, hôpitaux, services d'urgenceImpact de la hausse de la circulation des personnes et des biens sur la pollution, le bruit et la congestion Impact de la surchauffe du marché immobilier sur la population et sur la perte de milieux</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|---|--|--|
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | La santé des citoyens Les terres des agriculteurs qui entourent ce terrain La rivière Richelieu (et les cours d'eau connexes) à risque d'être contaminée, les poissons qui s'y trouvent et les oiseaux qui s'en nourrissent | Bien évidemment même si on nous rassure que tout sera fait selon les règles pour ne pas nuire ou pour réduire au maximum les impacts sur l'environnement et notre santé, il y aura des conséquences à ce cher projet. L'eau du Richelieu sera invariablement contaminé, même si en petite quantité, avec les poissons et la vie aquatique qu'elle héberge. Puis les animaux qui s'y abreuvent ou qui viennent manger la nourriture qu'elle contient. Nous disposons d'une usine de filtration des eaux, mais la terre qui nous nourrit on ne pourra pas éviter qu'elle nous contamine (peut-être à long terme)...que ce soit par les verres de terre ou les oiseaux qui les gobent. À ce point, malgré une maigre poignée de citoyens qui se dressent et tentent de s'y opposer les décisions sont déjà prises, c'est ce qui inquiète le plus. L'argent a préséance et domine. Sinon, où circuleront les citoyens? Avons-nous des plans des projets de rues, de pistes cyclables, de transport en commun mieux adapté à ce flot de gens? | Référence qui date, mais une excellente référence : Printemps silencieux de Rachel Carson |
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | Qualité de l'eau et qualité de l'air Quel est le plan en cas d'accident ou de fuite de produits chimiques ? | Impact sur l'air et l'eau Impact sur le trafic de la 116 | Je n'en connais malheureusement pas, mais je vous fais part de mes préoccupations |
| Citoyen | | Saguenay | oui la faune et la flore seront et est très impactés en ce moment | Il vont détruire l'environnement et les animaux en voie de disparition | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|---|--|
| Citoyen | | McMasterville | <p>Les enjeux qui selon moi nécessitent une étude approfondie:- Qualité de l'air (considérant la présence de population vulnérable à proximité (garderie, RPA, quartier familiale).- Qualité de l'eau de la rivière Richelieu lors de la construction et prévision lors de la mise en marche de l'usine.- Plan d'urgence en cas de sinistre considérant que le quartier du vieux mcmasterville est enclavé et ne possède qu'un accès en cas d'urgence (la route 223 et Bernard Pilon), on y prévoit 400 portes supplémentaires selon le nouveau plan d'urbanisme. Comment évacuer une RPA et un CPE de 80 enfants si un incendie, explosion ou inondation survient. Le tunnel de la gare de mcmasterville est inaccessible pour les personnes à mobilité réduite et la ville n'a pas le budget pour l'adapter à court terme.- Pollution sonore- Impact sur la faune et la flore.- Transport de matière dangereuse et impact des travailleurs sur le trafic de la route 116 et 223.- Impact sur les citoyens demeurant sur la route 223 et qui se déplacent avec du transport actif.- Services présents à St-Basile et McMasterville pour les travailleurs.</p> | <p>L'impact sur la rivière Richelieu qui est utilisé comme eau potable pour la région. Le risque pour la population du vieux McMasterville qui est enclavé en raison du réseau ferroviaire et de la route 223. Plan d'évacuation déficient en cas de feu, d'explosion, d'inondation (milieu inondable). Nous risquons une tragédie avec une garderie de 80 enfants et une RPA voisins de l'usine et sans accès adapté (une seule route de villégiature qui sera congestionnée) en cas d'accident. J'ai peur pour ma famille, car je demeure sur le chemin du Richelieu.</p> | <p>https://www.ledevoir.com/environnement/807456/environnement-sols-contamines-site-northvolt-posent-ils-risque-riviere-richelieuhttps://www.sciencepresse.qc.ca/vote-pour-science/2024/02/07/seront-impacts-environnementaux-northvolthttps://pivot.quebec/2024/03/05/northvolt-assemblera-des-produits-chimiques-avec-un-impact-inconnu-sur-leau-du-richelieu/</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|----------------|--------------|-----------------------------------|---|--|---|
| Citoyen | | Terrebonne | Il faut mettre en avant-plan la préservation de la rivière Richelieu, sa protection contre les contaminants, c'est une source d'eau potable et l'habitat du chevalier cuirvé. Il faut évaluer, prévoir et mesurer adéquatement les rejets de polluants atmosphérique et interdire tout dépassement de normes. | Sa proximité avec une source d'eau potable et un écosystème sensible, sa proximité avec des zones densément peuplées, le manque d'acceptabilité sociale, le manque de vue d'ensemble de ce mégaprojet, qui devrait être partie prenante d'une vaste consultation plutôt qu'un mégaprojet imposé sans prendre le temps d'en évaluer la pertinence et la plus-value dans un contexte de transition énergétique. Aussi, la perte de biodiversité encourue avec ce projet aura assurément des impacts sur les écosystèmes avoisinants. La biodiversité est essentielle pour augmenter notre résilience face aux impacts des changements climatiques. | https://ecosociete.org/livres/la-transition-cest-maintenant |
| Citoyen | | Saint-Basile-le-Grand | | Les déversements dans le Richelieu. Aucune études n'a été faite sur l'impact de la qualité de l'eau et de la faune marine. Déjà la faune sur le site a été malmenée et faudrait éviter que la faune marine subisse le même sort. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|--|--|-----------|
| Citoyen | | Repentigny | <p>La dépendance technologique des utilisateurs est un enjeu majeur qui est susceptible de ralentir significativement l'application des mesures de réduction à la source. L'étude d'impact doit tenir compte de la hiérarchie des 3rv en comparant exhaustivement les solutions de recharge au recyclage. Elle remet en question l'ensemble de la justification du projet de Northvolt. L'échelle de production telle que proposée par l'initiateur peut engendrer des économies pécuniaires d'échelle, mais ces économies d'échelle peuvent-elles engendrer des effets rebonds, comme par exemple une surconsommation des ressources. L'étude d'impact doit démontrer une réduction globale des Ges et diffuser clairement l'ensemble de ses impacts et effets sur les ressources humaines et naturelles incluant les impacts psychosociaux. L'inclusion de l'ensemble des impacts et effets extraterritoriaux en provenance des mines qui approvisionneront NV6 en matière première vierge est un préalable à la construction de RV6.1. Ces impacts liés aux processus extractifs constituent la base de la chaîne d'impact qui se cumule aux opérations de NV6. Ces intrants vierges seront nécessaires à la perpétuation des multiples cycles de recyclage des batteries en fin de vie. Ces informations sont essentielles afin de permettre l'élaboration et la comparaison impartiale des solutions de recharge selon la hiérarchie des 3rv. Intégrer les aires d'occurrences du petit bogios ainsi que du chevalier cuivré dans l'étude d'impact.</p> | <p>Suite aux consultations citées dans l'avis de projet, plusieurs citoyens et groupes environnementaux ont demandé, par l'entremise du ministre de l'Environnement, la tenue d'une consultation publique transparente par le BAPE qui inclurait l'ensemble des phases du projet NV6. Une pétition contenant à ce jour 3989 signataires demande également une évaluation fédérale. L'étude d'impact doit tenir compte de l'ensemble des impacts psychosociaux attribuable à un projet d'envergure qui a débuté sans audience publique préalable. Ces impacts psychosociaux engendrés par NV6 se cumulent à ceux du projet de Revolt. La détresse psychologique ainsi que des épisodes de confusion et d'incompréhension sont observables dans plusieurs communautés qui sont déjà impactées directement ou indirectement par le projet. Puisque le projet n'en est qu'à ses balbutiements, à titre de mesure d'atténuation et de prévention, je sollicite l'initiateur à suspendre volontairement les travaux de NV6 le temps de réaliser la présente étude d'impact environnementale du projet Revolt. Sous réserve d'être réalisé en collégialité avec les citoyens ainsi que les acteurs concernés, considérant la portée extraterritoriale du projet présenté, l'initiateur à l'occasion de réaliser une étude complète afin de bien intégrer l'ensemble des impacts et effets cumulatifs. Le cyclage des accumulateurs ne pourra se réaliser au même rythme qu'à l'ère d'abondance pétrolière sans compromettre l'équité.</p> | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|--------|--------------|-----------------------------------|-------|-----------------------|-----------|
| | | | | intergénérationnelle. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------|--------------|-----------------------------------|---|---|--|
| Citoyen | | Princeville | <p>-Est-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 mètres de zone tampon recommandé pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine de batterie? Cette question inclut bien sûr le chemin d'accès relié à cette usine, les chemins reliant l'ensemble des complexes d'usines, les voies ferrées nécessaires au transport des marchandises et les débarcadères.- Est-ce qu'on sera assuré que la température de l'eau rejetée ne nuira pas à la santé et la reproduction des végétaux et animaux, dont les espèces menacées, tel le chevalier cuivré et la tortue molle? -Est-ce que les milieux humides et les habitats seront compensés réellement (et pas seulement monétairement. Le seront-ils AVANT la destruction de ces milieux par Northvolt. On ne peut pas être toujours déficitaire écologiquement parlant. Le prix des terres grimpent. Des fonds investis maintenant ne couvriront probablement pas la compensation des mêmes superficies dans 5 ans.-Quelles sont les espèces floristiques menacées qui seront détruites lors de la construction de l'usine de recyclage de Batteries ainsi que des chemins (voies d'accès, voie ferroviaire, chemins entre cette usine et les autres?)-Les différentes usines ont des effets interreliés (chemin d'accès, transport de marchandise, prise d'eau unique, rejet d'eau global. Les effets cumulatifs de l'ensemble du projet devraient être prises en compte dans l'étude d'impact.</p> | Impact sur l'environnement : Les citoyens sont préoccupés par les possibles rejets toxiques dans la rivière Richelieu, affectant la faune, la flore et la qualité de l'eau potable. | Fiche 9349 page 9 https://www.demandesinfos.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/Certificats%20d'autorisations%20ou%20autorisations/9349_fiche.pdf?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAR2zGbzJkEkg9Taai_hEiDYVjER3z91e6bYZakvKmwwwwHCj2WxCXC3uuSs_aem_AcGOaHt_M2HFDlptsGQC9Pi6I2dvjZzycG35syWDMospSLaq6mUcmFVsRbh2_nRL4BKLLtE5BtYM98ljvwvktv2D |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---|---------------|---|
| Organisation | Regroupement QuébecOiseau x | Montréal | Le Petit Blongios, en raison de sa situation précaire, nécessite une attention particulière en termes de protection de son habitat. En effet, son habitat naturel est souvent sujet à des perturbations humaines et environnementales. Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter des mesures strictes pour préserver les zones où cette espèce trouve refuge et se reproduit. Par ailleurs, il convient également de mettre en évidence l'unicité des milieux humides présents sur le site en question par rapport à ceux de la région. Ces milieux humides abritent des espèces qu'on ne retrouve nul part ailleurs dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu (p. ex. Marouette de Caroline, Râle de Virginie, Troglodyte des marais). La préservation de ces milieux humides revêt donc une importance capitale pour maintenir la biodiversité locale et assurer le bon fonctionnement des écosystèmes environnants. | | Nous suggérons de consulter les différents projets de science participative et banques de données ornithologiques disponibles :- eBird Québec (ebird.quebec)- Programme de suivi de l'occupation des populations d'espèces d'oiseaux en péril (SOS-POP; https://www.quebecoiseaux.org/fr/sos-pop)- Programme de surveillance des marais (https://www.oiseauxcanada.org/etudier-les-oiseaux/le-programme-de-surveillance-des-marais) |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|----------------|-----------------------------------|---|--|-----------|
| Organisation | Mères au front | Bedford | Les rejets d'eau dans le Richelieu qui ne contamineront pas les prises d'eau en aval. Quels seront les produits chimiques utilisés et traités? Répondre aux normes en vigueur sans dérogation pour les émanations. Comment se fera le transport des batteries à recycler? Possibilité de déversement sur les routes? Où les travailleurs et travailleuses circuleront-ils? Où habiteront-ils? Capacité d'accueil de la communauté en termes de garderies, d'écoles? | Santé publique : Ils craignent les émissions atmosphériques de polluants provenant du processus de recyclage, pouvant entraîner des risques pour la santé à court et à long terme. | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---|---------------|-----------|
| Organisation | Ville de Saint-Basile-le-Grand | Saint-Basile-le-Grand | <p>Voici les enjeux les plus importants selon nous qui touchent le projet REVOLT:-</p> <p>Stockage des batteries en fin de vie: Quelles seront les conditions d'entreposage des batteries usées? Procédures particulières prévues en cas d'inondation (proximité du Richelieu)? - Manipulation des matières recyclées: Est-ce que les employés auront des risques pour leur santé? Environnement contrôlé? Parmi les matières recyclées manipulées, lesquelles sont dangereuses et quelles seront les mesures pour diminuer les risques?- Transport des matières recyclées : Comment arriveront les batteries usées sur le site de Revolt ? Suite au traitement des vieilles batteries, comment les matières recyclées seront transportées sur le site (partant de Revolt vers l'usine)? - Stockage des matières recyclées: Seront-elles entreposées sur le site de Revolt ? Si oui, dans quelles conditions? Même enjeu pour les inondations (voir plus haut)- Rejets et matières résiduelles: Quelles sont les matières résiduelles de cette opération? Est-ce que certains éléments des batteries ne sont pas recyclables? Comment ces matières seront éliminées?- Risque d'incendie et d'explosion: Est-ce qu'il y a des risques d'incendies ou d'explosion et quelles seront les mesures de sécurité mises en place?- Réutilisation de l'énergie des batteries usées:Est-ce que l'énergie des batteries usées sera réutilisée avant le recyclage? - Évaluer la possibilité de maximiser l'usage du toit, (toits verts, énergie solaire ou éolienne, etc.</p> | | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|--|-----------------------------------|---|---|--|
| Organisation | Comité Action Citoyenne : projet Northvolt | McMasterville | <p>- Est-ce que le fait de construire l'usine de recyclage de batterie ou des infrastructures qui y sont reliées (bassins de rétention, autres usines) dans une zone inondable qui est, de plus est, une zone contaminée par des déchets laissé par la CIL ne constitue pas un risque immense pour la salubrité de la rivière et son caractère potable?- Quelles seront les conséquences écologiques, économiques et sociales de la forte consommation électrique de Northvolt sur la région?- En cas de déversement accidentel, d'incendie, d'explosion. Quelles sont les conséquences qui pourraient arriver? Quels sont les moyens pris en charge par Northvolt pour remédier aux conséquences de tels accidents? Quelles sont les assurances réelles (puisque les risques sont réels.)- La construction de l'usine de recyclage de batteries ne respecte pas le zonage municipal en vigueur. En effet, le terrain du côté de St-Basile-le-Grand est zoné industriel léger (sans produit chimiques) et du côté de McMasterville, c'est multifonctionnel. Il y avait de bonnes raisons pour ça : ne pas répéter les erreurs du passé en mettant une industrie lourde en bordure du Richelieu. Les risques de contamination étant élevés. - Impacts sur la population environnante: trafic, émanations, bruits, hausse achalandage, pollution du sol, atmosphérique, de l'eau, ...</p> | Sécurité industrielle : Les résidents sont inquiets des risques d'incendie, d'explosion et de fuites de produits chimiques, en référence à l'incident passé de l'usine CIL. | <p>- Zones inondables :</p> <p>https://geoinondations.gouv.qc.ca/- https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp- https://www.inrs.fr/metiers/energie/utilisation-batteries-lithium.html- https://www.journaldemontreal.com/2024/01/27/northvolt-des-risques-bien-pires-que-pour-lenvironnement- https://fredericclairin.com/batteries/- https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2023-12-07/filiere-des-batteries/ondeshabille-sophie-pour-habiller-jacques.php- https://ici.radi</p> |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|------------------------------|-----------------------------------|---|---------------|-----------|
| Organisation | Mères au front - Rive-Sud | Longueuil | <p>Respect des règlements et des normes - aucune dérogation permise</p> <p>Développement de normes strictes quand elles n'existent pas</p> <p>Présence d'un cours d'eau près du site et terrain en zone inondable (absent de la directive et de l'avis de projet) - Ces risques augmentent avec le dérèglement climatique. Les risques doivent être analysés et des mesures d'urgence sont à inclure</p> <p>Prise en compte de l'effet cumulatif des activités de l'usine de recyclage ajoutées à celles de l'usine de fabrication d'anodes, cathodes et cellules</p> <p>Risques reliés à la prise d'eau à inclure même si les installations de NV6 sont utilisées - déplacement de sédiments contaminés et habitat du chevalier cuivré</p> <p>Sécurité pour la manipulation et le stockage des matériaux et des rejets (matériaux qui n'ont pas pu être recyclés) sur le site</p> <p>Sécurité pour le transport des matériaux et des rejets, incluant les inputs</p> <p>Les programmes de surveillance et de suivi environnemental de l'eau et de l'air doivent être très réguliers et rigoureux et publics</p> <p>Les mécanismes de compensation pour perte à la biodiversité doivent être expliqués clairement et être effectués le plus tôt possible</p> <p>Impact sur les infrastructures municipales - aqueduc et de traitement des eaux - du à l'usine et à l'afflux de travailleurs</p> <p>Impact de la hausse de la circulation des personnes et des biens sur la pollution, le bruit et la congestion</p> <p>Impact de la surchauffe du marché immobilier sur la population et sur la perte de milieux naturels</p> | | |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|------------------|-----------------------------------|---|--|---|
| Organisation | Mères au front | Montréal | s'assurer de respecter rigoureusement les normes de la Loi sur la qualité de l'environnement, au sujet de la préservation des cours d'eau (prise d'eau potable, etc.), des émanations de fumée dans l'air et de rejets dans les sols. Suivi rigoureux de tout incident sur le site pour éviter les situations dangereuses, préparer et appliquer un plan de mesures d'urgence, former aux interventions d'urgence, le personnel de l'usine, les municipalités concernées, le ministère de l'environnement. | Qualité de vie : Les nuisances sonores, visuelles et olfactives potentielles générées par l'usine pourraient perturber le bien-être général des résidents et altérer le paysage local. | formulaire d'avis de projet, formulaire PR1.1 Projet Usine de recyclage de batteries Revolt |
| Organisation | Groupe Ambioetra | Saint-Chrysostome | - Est-ce que l'habitat du petit blongios ainsi que le 500 mètres de zone tampon recommandé pour sa protection seront respectés lors de la construction et de l'opération de l'usine de batterie ? Cette question inclut bien sûr le chemin d'accès relié à cette usine, les chemins reliant l'ensemble des complexes d'usines, les voies ferrées nécessaires au transport des marchandises et les débarcadères.- Est-ce qu'on sera assuré que la température de l'eau rejetée ne nuira pas à la santé et la reproduction des végétaux et animaux, dont les espèces menacées, tels le chevalier cuivré et la tortue molle ? Est-ce qu'on sera assuré que cela ne contribuera pas à la prolifération de bactéries pathogènes ni à l'eutrophisation de l'habitat ?- Quelles sont les espèces floristiques menacées qui seront détruites lors de la construction de l'usine de recyclage de Batteries ainsi que des chemins (voies d'accès, voie ferroviaire, chemins entre cette usine et les autres ? | | https://services-mddelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2 https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//plans/rs_least_bittern_f_final.pdf https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//plans/rs_chevalier_cuivre_copper_redhorse_0612_f.pdf |

| Auteur | Organisation | Ville/Municipalité/ Communauté | Enjeu | Préoccupation | Référence |
|---------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--|---|-----------|
| Organisation | Conseil municipal McMasterville | McMasterville | L'acceptabilité sociale du projet est d'une grande importance pour le conseil municipal de la Ville de McMasterville puisque l'usine s'implantera à proximité immédiate de son noyau urbain. Dans le cadre de l'évaluation d'un projet d'implantation d'une usine de recyclage de batteries au lithium-ion à Saint-Basile-le-Grand, il est donc impératif d'examiner attentivement les divers enjeux environnementaux, sanitaires, de sécurité, de qualité de vie et de circulation locale qui se profilent. L'avis de projet et la directive sur l'élaboration de l'étude d'impact ont mis en évidence plusieurs de ces préoccupations, nécessitant une analyse approfondie pour garantir la prise en compte adéquate des intérêts des citoyens de McMasterville et de la région environnante. Parmi les principales inquiétudes des citoyens figurent les risques potentiels de pollution de la rivière Richelieu et de l'air, les impacts sur la santé publique, les questions de sécurité liées aux activités industrielles, les nuisances sonores et visuelles pour les résidents avoisinants, ainsi que les défis posés par l'augmentation prévue du trafic routier et ferroviaire. En abordant ces enjeux de manière exhaustive et en proposant des solutions appropriées, l'étude d'impact contribuera à une évaluation équilibrée de l'impact potentiel du projet sur la communauté et son environnement. | Le conseil municipal de la Ville de McMasterville souhaite que les principales préoccupations de ses citoyens soient adressées dans le cadre de l'étude d'impacts sur l'environnement du projet d'usine de recyclage de batteries Revolt sur le territoire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand. Ces préoccupations sont les suivantes : Impact sur l'environnement : Les citoyens sont préoccupés par les possibles rejets toxiques dans la rivière Richelieu, affectant la faune, la flore et la qualité de l'eau potable. Santé publique : Ils craignent les émissions atmosphériques de polluants provenant du processus de recyclage, pouvant entraîner des risques pour la santé à court et à long terme. Sécurité industrielle : Les résidents sont inquiets des risques d'incendie, d'explosion et de fuites de produits chimiques, en référence à l'incident passé de l'usine CIL. Qualité de vie : Les nuisances sonores, visuelles et olfactives potentielles générées par l'usine pourraient perturber le bien-être général des résidents et altérer le paysage local. Circulation locale : L'augmentation prévue du trafic routier et ferroviaire soulève des préoccupations quant à la congestion, la sécurité des déplacements et les impacts sur l'infrastructure routière et ferroviaire existante. | N/A |

